52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 37 12 SEPTEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète . . . . 18 fr. ; Edition partielle. . . . . 12 fr.
ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 3 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique de Théologie. — I. OUVRAGES GÉNÉRAUX (voir le Sommaire détaillé en tête des pages blanches). — 1° Le Corps mystique du Christ, 577. — 2° Le salut des infidèles et la théologie missionnaire, 582. — 3° Théologie juive et dogme catholique, 586. — 4° Manuels et Cours théologiques, 589.

L'« Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : E. Denis, P. Marie-Eugène de la Croix, 592.

PRÉDICATION

Triduum sur S. Michel. — I. S. Michel héraut et champion des droits de Dieu, 497. — II. S. Michel ange de la paix, 499. — III. S. Michel de la bonne mort, 501.

Pour une fête de Catéchisme. — La science religieuse, 503.

Pour une fête patronale. — La fête patronale, fête de famille, 505.

Les personnages évangéliques. — XXXVI. Martyre et mort de S. Jean. 507. — XXXVII. S. Jacques le Majeur, 509. — XXXVIII. S. Philippe, 511.

PETIT COURRIER

Q. — Où pourrais-je trouver en français les *Confessions* de S. Augustin ?

R. — Traduction française seule, 1 vol. de 406 p., dans la collection « Les meilleurs auteurs classiques », br. 5 f. 50, relié 11 f. 50, Paris, Flammarion ; — trad. fr. et texte latin en bas de la page, 2 vol. in-16, 24 f., Paris, Garnier frères ; — trad. abrégée pour le grand public lettré (avec résumé des passages non traduits), par dom Gougaud, in-12 de XII-404 p., 12 f., G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris 6e ; — enfin, mais à un prix plus élevé, la trad. fr. et texte latin de Pierre de Labriolle, 2 vol. in-8 à 25 l'un, Paris, Les Belles-Lettres.

Q. — Je vous prie de m'indiquer les meilleurs manuels suivants publiés en France pour des séminaristes : un manuel de théologie pastorale, de liturgie, d'histoire ecclésiastique, d'Ecriture Sainte.

R. — Ad I. J. Blouet, *Pour sauver les âmes*, in-16, 25 f., Paris, Gabalda ; — P. Lithard, C. S. Sp., *Précis de Théologie pastorale*, in-8 de 352 p., 20 f., Paris, Bloud et Gay.

Ad II. Hébert, *Leçons de Liturgie à l'usage des Séminaires*, 3 vol. in-12 à 15 f. l'un (le t. I, *Le Bréviaire et le Rituel*, vient de paraître en 20e édition mise à jour par M. A. Fayard), Paris, Berche et Pagis ; — Le Vavasseur et Hægy, *Manuel de Liturgie et Cérémonial*, 16e édit. mise à jour par le P. Stercky, 2 vol. in-8 de 752 et 804 p., 65 f., Paris, Gabalda.

Ad III. Marion et Lacombe, *Histoire de l'Eglise*, 4 vol. in-8, 70 f., Paris, Téqui.

Ad IV. J. Renié, *Manuel d'Ecriture Sainte*, 4 vol. in-8, 88 f., Lyon, Vitte ; — Lusseau et Collomb, *Nouveau Manuel Biblique*, 6 vol. in 8, Paris, Téqui (demandez à l'éditeur le prospectus et les conditions spéciales pour les Séminaires).

Q. — Où pourrai-je trouver une reliure pratique pour mettre toute une année de l'*Ami du Clergé* ? Je sais que cette reliure existe, mais je ne sais où me la procurer.

R. — C'est la reliure « Clio », fabriquée par Planchenault fils, 11, rue Désirée, Paris 20e ; elle existe avec titre pour l'*Ami* et la *Prédication* (1 reliure pour chaque Partie). Spécifiez au fabricant ce que vous désirez et demandez-lui les prix.

Q. — Pourriez-vous me donner l'adresse des maisons où l'on pourrait se procurer des instruments ou

objets de pénitence, tels que haire, cilice, anneau de pénitence, etc. ?

R. — On ne trouve pas cela dans le commerce (du moins nous ne l'avons jamais vu annoncer). Adressez-vous à quelque monastère de Trappistes, Carmélites, Clarisses, etc.

Q. — Serait-il possible de trouver une *Vie* de sainte Ade ?

R. — Nous ne voyons ce nom nulle part, pas même dans les *Indices* des *Acta Sanctorum*.

Q. — Abonné depuis 1924, je viens vous demander de développer dans un de vos plus prochains nos le sujet suivant : « Les devoirs du vendeur. Délivrance de la chose vendue. Compléter l'enseignement théologique par les dispositions les plus importantes ou les plus pratiques du droit civil »

R. — Quand même vous seriez abonné depuis cinquante ans, nous ne pourrions pas vous donner satisfaction, car nous nous gardons bien de traiter les sujets de conférences, et votre question en est certainement un. Recourez à Tanquerey, *De virtute Justitiæ*, in 8, 20 f., chez Desclée, 30, rue St-Sulpice, Paris 6e.

L'abbé Stanislas Gamber, docteur ès lettres, chanoine titulaire de Marseille. — **Quand Il parlait sur nos chemins.** — In-12 de 320 p., 15 f. — Paris, J. de Gigord.

Ce volume se présente comme une suite à *Paroles sacrées* publié en 1927 chez le même éditeur et signalé ici la même année (couv. jaunes, p. 274). Suite indépendante d'ailleurs et qui constitue un tout.

L'auteur, sous une forme personnelle à la fois très pieuse et très littéraire, commente dans l'ordre chronologique trente-huit paroles de Notre-Seigneur. Autant de paroles, autant de chapitres. Le premier a pour titre : « Pourquoi me cherchez vous ? » (Luc, II, 49), et le dernier : « Je ne suis pas encore remonté vers mon Père » (Jean, XX, 17).

S'il est vrai que « jamais homme n'a parlé comme cet homme-là », le lecteur trouvera plaisir et profit à voir analysées et détaillées, avec un louable souci d'actualité, les beautés toutes célestes des paroles du Maître.

Par certains aspects le livre rappelle les *Gloses sur l'Evangile* de Mgr Landrieux. D'autres résonances font songer à la *Prière de toutes les heures* du P. Charles. C'est assez dire qu'il convient à un public très large et non seulement aux prêtres. Ces derniers s'en inspireront utilement pour leurs homélies. Les personnes pieuses et cultivées, celles surtout qui sont sensibles aux charmes du style, en feront volontiers leur manuel de méditation ou de lecture spirituelle.

Chanoine Duplessy. — **Le Pain des Grands.** *Témoignages, Faits et Anecdotes à l'usage des Cercles d'études, des Jeunesses catholiques et des Cours supérieurs de religion.* — Tome I : *Vérités à croire.* — In-12 de VIII-318 p., 12 f. — Paris, Téqui.

M. Duplessy écrivait *Le Pain des Petits* il y a un quart de siècle, puis tant d'autres excellents ouvrages pour distribuer à tous, grands et petits, le pain de la vérité. Les derniers en date sont les 6 volumes du *Cours supérieur de Religion* (Paris, Bonne Presse).

Ayant fait jadis suivre le *Pain des Petits* par des *Histoires de catéchisme*, il a senti la nécessité de faire de même pour le *Cours supérieur de Religion. Le Pain des Grands* en sera, pour ainsi dire, le couronnement ; recueil de témoignages, de faits et d'anecdotes, il en sera l'illustration.

M. Duplessy n'a jamais perdu de vue qu'il travaillait pour des adolescents ; de là le caractère plus sérieux, plus relevé des traits choisis.

Melle **Athénaïs Clément (1869-1935).** *Souvenirs et témoignages.* — In-8 de 136 p., avec deux photographies. — S'adresser au Dr Clément, villa St-Luc, Pérolles, Fribourg (Suisse).

La famille et d'intimes amies d'Athénaïs Clément ont pensé que ce recueil d'articles, de lettres et de fragments de lettres pourrait prolonger l'activité bienfaisante de celle qui fut la Providence de la ville de Fribourg, et constituer pour les siens, pour ceux qu'elle a connus, aimés ou obligés, pour ses compatriotes et pour d'autres âmes encore, un précieux souvenir, un exemple efficace d'encouragement. Les âmes d'élite y verront comment, tout en demeurant dans le monde, une chrétienne qui vit sa foi et sa charité sait aimer le prochain, précisément parce qu'elle aime Dieu. Une vie comme celle de Mlle Clément est certainement une véritable prédication et le meilleur des apostolats. A ce titre, c'est notre devoir de signaler la plaquette qu'a consacrée au souvenir de sa sœur le Dr Clément, lui même catholique dévoué et bienfaiteur de ses concitoyens.

Dr Clément Oberhammer. — **Nouveau Recueil d'exemples,** *à l'usage des prédicateurs, conférenciers, catéchistes.* — In-8 de 320 p., 16 f. — Mulhouse, Editions Salvator.

Ces exemples, empruntés pour la plupart à la vie moderne, pourront être d'une grande utilité. Ils sont disposés d'après l'ordre et les divisions du catéchisme. Ils sont bien choisis et rentrent parfaitement dans le cadre d'un enseignement normal, susceptibles d'intéresser les auditeurs sans les étonner.

Nous aurions aimé cependant que l'auteur eût indiqué, pour chacun des traits cités, quelque référence. On pourra si facilement objecter au prédicateur ou au catéchiste qu'il invente pour les besoins de sa cause les faits et les exemples renfermés dans ce recueil ! Il faudrait donc pouvoir répondre, au moins d'une façon superficielle, à cette objection redoutable. Même nos bambins du catéchisme demandent parfois un commencement de preuve...

Henri Bidou, professeur à l'Institut Catholique de Paris. — **Le Monde méditerranéen.** I. *La Méditerranée.* — Petit in-4o dactylographié de 101 p., 20 f. — Au Centre de Documentation universitaire, 5, place de la Sorbonne, Paris 5e.

Ce volume renferme la première partie d'un Cours professé cette année même à l'Institut Catholique, cours correspondant au programme de l'agrégation et du certificat d'études supérieures de géographie générale.

Œuvre de science pure, nous n'avons rien à en dire, sinon qu'il étudie en quatre chapitres l'histoire de la Méditerranée, son peuplement, la mise en place des peuples historiques, son état actuel, et qu'il se recommande comme tel (ainsi que les trois autres fascicules qui doivent constituer le cours complet) à l'attention des étudiants et des spécialistes.

Plusieurs de nos lecteurs nous sauront gré, par contre, de leur apprendre qu'il fait partie d'une collection qui met à la disposition des étudiants les Cours de Sorbonne et ceux des grandes écoles conçus dans le même esprit (enseignement supérieur libre compris : c'est le cas du présent volume), rédigés soit par les professeurs eux-mêmes, soit sous leur contrôle personnel, et tous publiés avec leur autorisation exclusive.

Ces cours sont dactylographiés et polycopiés d'une façon excellente, à en juger par le fascicule que nous avons en mains. Le tirage est à petit nombre, et les fascicules ainsi livrés à une demi-publicité complètent heureusement les livres publiés. Une somme énorme de travaux est ainsi sauvée de l'oubli après l'heure des cours et reste utilisable pour les étudiants et les amateurs plus ou moins spécialisés. Avis notamment à ceux de nos jeunes confrères qui préparent une licence loin d'une Université dont ils ne peuvent suivre régulièrement les cours. Qu'ils demandent au Centre de Documentation universitaire son Catalogue 1935.

HOMÉOPATHIE

Les formules ABBÉ CHAUPITRE sont simples à appliquer et d'une efficacité jusque-là inégalée.

Ceux qui habituellement se servent des médicaments ABBÉ CHAUPITRE restent, chaque fois qu'ils font un traitement, étonnés de sa simplicité comparée aux résultats obtenus.

Ce traitement consiste en effet à mettre trois ou quatre gouttes de médicament dans un verre d'eau et à prendre ce dernier en trois ou quatre fois dans la journée.

Quoi de plus simple?

Voyons maintenant les résultats :

Dans les maladies aiguës le mieux se fait sentir immédiatement, les douleurs s'atténuent très vite, et dans tous les cas ordinaires quelques jours suffisent pour une guérison complète.

Dans les maladies chroniques il est quelquefois nécessaire de continuer le traitement plus longtemps, mais en général un mieux sensible fait immédiatement comprendre au malade qu'il est sur le chemin de la guérison.

Qu'attendez-vous pour revenir à la santé
Puisque les médicaments homéopathiques
ABBE CHAUPITRE vous en donnent le moyen ?

Documentez-vous donc.

Sur simple demande de votre part, le Laboratoire ABBÉ CHAUPITRE, 28, rue Vignon, à Paris, ou un de ses nombreux pharmaciens dépositaires en France, vous remettra ou vous adressera gratuitement le « GUIDE PRATIQUE » qui vous permettra d'employer avec efficacité les médicaments ABBÉ CHAUPITRE et vous donnera des preuves certaines de leur puissance curative.

Laboratoire ABBÉ CHAUPITRE
28 rue Vignon PARIS (9e) MAUPY. Pharmacien.

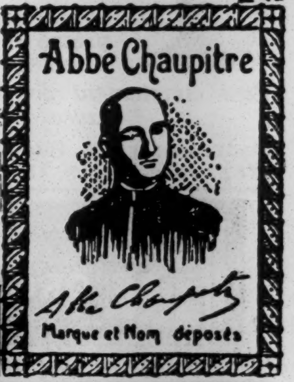

ABBÉ CHAUPITRE

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont Vieux, près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée.* Albert ABADIE. *Prix modérés.*

VINS DE MESSE, Abbaye St-Michel de Frigolet

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Nouveaux prix en baisse, demander prix courant.
Ecrire : M. YVRARD, 4, Quai Vauban, SÈTE (Hérault).

Remise spéciale à MM. les Ecclésiastiques se recommandant de l'*Ami du Clergé*.
FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE

LOURDES – VILLA SOULAGNET – 22, Route de Pau, 5 m. Grotte. Maison recom. au Clergé. Prix spéciaux p^r groupes. Confort.

Ornements d'Eglise · Drapeaux - Bannières - Fanions pour Sociétés

BRONZES – ORFÈVRERIE d'Eglise
Broderies Or, Argent et Soie en tous genres
Toiles, Linons, Dentelles
Catalogues, Dessins, Echantillons sur demande

A. CHAPEAU
Dessinateur-Fabricant
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES
Téléphone : 156 69
Remises aux Communautés, Pensionnats, etc...
EXPORTATION

LA HERNIE
n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gène plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du D^r L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

ETABLISSEMENTS
E.A. ROETHINGER
ORGUES-HARMONIUMS
STRASBOURG

ORNEMENTS D'EGLISE

DÉCORATION ET AMEUBLEMENT RELIGIEUX

Mon HESSE -- ROUEN

45-47-49. rue des Carmes. Tél. 22.71.

Si vous désirez équiper vos cloches
électriquement,
une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES
BACH - Ing. Constr. - METZ
265 églises sont déjà équipées.
Représentants dans les principales régions.

MOBILIER D'EGLISE

Fabrique spécialisée fondée en 1875

LENCLOS

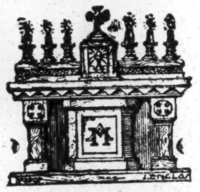

PRIX sans comparaison.

BEUVRY (P.-de-C.).

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE

14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.

Successeur de

L'Office Général de Commission Just POISSON

fournit aux conditions les plus avantageuses TOUS les OUVRAGES français et étrangers ainsi que la MUSIQUE religieuse et profane

REMISES D'USAGE

aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.

Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.

Renseignements sur demande
Compte postal Paris 195.93.

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LAMPES FLAMME SPÉCIALES À FAIBLE CONSOMMATION

Renseignements gratuits

Appareillage Electrique LEWIS, 181, rue Lafayette. PARIS (Xe).

Maison CASTERMAN

Librairie Internationale Catholique, 66, rue Bonaparte, PARIS (6e).

TOUS LES LIVRES RELIGIEUX

(Ascétisme, théologie, mystique, liturgie, méditations, etc...)

publiés en France et à l'Etranger

Vient de paraître :

MARIOLOGIE DE SAINT BERNARD

par Dom Dominique NOGUES, Abbé de la Trappe de N.-D. de Thymadeuc

In-12, 256 pages : 12 francs

Ouvrage couronné par l'Institut Catholique de Paris

52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 37 12 SEPTEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Chronique de Théologie

I. — Ouvrages généraux

§ I. LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST. — 1. Ernest MURA, *Le Corps mystique du Christ*. — 2. Etudes spéciales : S. TROMP, S. J., *De corpore mystico... ad mentem S. Joannis Chrysostomi* ; E. MERSCH, S. J., *Le Christ mystique, centre de la théologie comme science* ; C. FECKES, *Das Mysterium der heiligen Kirche* ; Fr. JURGENMEIER, *Der mystiche Leib Christi als Grundprinzip der Aszetik* ; Ignatius BACKES, *S. Thomæ de Aquino, Quæstio de gratia capitis*.

§ II. LE SALUT DES INFIDÈLES ET LA THÉOLOGIE MISSIONNAIRE. — 1. L. CAPÉRAN, *Le Problème du salut des infidèles*. I. *Essai historique ;* II. *Essai théologique* (nouvelle édition). — 2. A. PERSAL, O. M. I., *Premières Leçons de théologie missionnaire ;* Unaca (de Gand), *L'Apostolat missionnaire*.

§ III. THÉOLOGIE JUIVE ET DOGME CATHOLIQUE. — J. BONSIRVEN, S. J., *Le Judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ*.

§ IV. MANUELS ET COURS THÉOLOGIQUES. — 1. Fr. DIEKAMP, *Theologiæ dogmaticæ Manuale*. — 2. B. BARTMANN, *Précis de théologie dogmatique*, t. II. — 3. R. P. PÈGUES, *Dictionnaire de la « Somme théologique. »*

I. — LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST

1. — On peut parler du *dogme* du Corps mystique de Jésus-Christ. C'est le dogme même de l'Incarnation se prolongeant dans l'Eglise et dans les âmes par l'œuvre de sanctification et d'union au Christ qu'y a réalisée et qu'y réalise encore chaque jour l'efficacité toujours agissante de la Rédemption. Dogme vraiment central de la foi catholique, puisqu'en lui se résument tous les bienfaits de Dieu à notre égard et toutes nos obligations envers Dieu.

Ce dogme a été mis en évidence par S. Paul : « Dieu, dit-il, a constitué le Christ tête de toute l'Eglise, et l'Eglise est le corps du Christ et sa plénitude » (Eph., I, 22-23). La théologie catholique s'est emparée de cette donnée générale pour en extraire les richesses sans nombre qu'elle contient. Déjà S. Thomas d'Aquin aborde d'une façon suffisamment complète la doctrine du corps mystique et, à propos de la grâce capitale du Christ, lui consacre, dans la troisième partie de la *Somme*, la question VIII. Mais c'est toute la théologie qui est tributaire de cette doctrine et l'Angélique Docteur ne manque pas, chaque fois qu'il en a l'occasion, d'en marquer les applications.

Toutefois une synthèse théologique nous manquait. M. l'abbé Anger nous en avait donné une esquisse dans son bel ouvrage : *La Doctrine du Corps mystique de Jésus-Christ* [1]. M. Anger s'était placé d'une façon exclusive sur le terrain dogmatique. Depuis la publication de cet essai remarquable, le R. P. Mersch, en deux volumes d'une richesse incomparable, a repris, au point de vue historique, l'étude de la théologie du Corps mystique [2] Il serait injuste de ne point rappeler le mandement de Carême de 1931 de Mgr Chollet et de passer sous silence les ouvrages de Dom Marmion et du P. Plus, dont les idées maîtresses se réfèrent au dogme du Corps mystique. Mais enfin aucun ouvrage, semble-t-il, n'a encore embrassé les différents points de vue, scripturaire, patristique, dogmatique, ascétique et mystique, qui s'imposent cependant en pareille matière.

Dans l'étude que nous présentons aujourd'hui, M. l'abbé Mura [3] s'efforce de réaliser cette synthèse, exposant tout à la fois la nature intime de l'unité mystique du Christ total et la vie divine qui anime cet organisme surnaturel :

> « Ce qui reste à faire ? écrit l'auteur ; il reste à montrer, à l'aide des principes de la théologie, la nature intime de ce divin organisme du Christ plénier, à indiquer d'une façon méthodique les principes constitutifs de son unité, à étudier d'une manière complète et ordonnée toute l'activité spirituelle de ce Corps du Christ dans le Chef et dans ses membres, et à constituer de la sorte une espèce de métaphysique et de psychologie surnaturelles du Christ total ou, si l'on préfère, une théologie complète, à la fois scolastique et positive, tant dogmatique que morale ou pratique, du Corps mystique du Christ. » (P. 33).

A y regarder de près, c'est toute la théologie catholique qu'un tel programme embrasse : « Tous les traités de la science sacrée, nous dit encore l'auteur, de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, de l'Eglise et des Sacrements, de la Grâce, de la Prédestination et de la Gloire, s'y rencontrent et s'y unissent dans une harmonieuse et vivante synthèse. » (P. 36).

Mais précisément une si vaste matière pouvait présenter un double écueil : le premier, résultant

[1] Voir *Ami*, 1929, p. 810.
[2] Voir *Ami*, 1933, p. 293.
[3] *Le Corps mystique du Christ*. Préface du P. Garrigou Lagrange. — 2 vol. in-8e de 214 et 460 p., 40 f. — Paris, André Blot.

d'une identification trop complète de la doctrine du Corps mystique avec l'ensemble de la théologie, risquait de nous faire perdre de vue l'objet formel de cette théologie, qui ne peut être que Dieu lui-même ; le second serait précisément l'impossibilité matérielle d'une si vaste synthèse. Au premier écueil l'auteur a suffisamment paré, en rappelant avec force, dans la deuxième partie, que le Christ, chef du Corps mystique, n'est, en tant que tel, qu'un Médiateur. L'ouvrage tout entier de M. Mura démontre que le second écueil peut être franchi avec aisance.

Une difficulté de présentation demeure cependant, que l'auteur a parfaitement sentie. Malgré la multiplicité des aspects d'une doctrine aussi vaste, il n'en reste pas moins vrai que ces aspects divers recouvrent, au fond, quelques idées fondamentales qui se retrouvent sans cesse sous les différentes formules dont on les enveloppe. D'où une apparence de redites qui empêcherait facilement le lecteur de saisir l'ordre, la structure, le progrès de l'exposé. Aussi M. Mura a-t-il été parfaitement inspiré de faire précéder son ouvrage d'un tableau synoptique, sorte de vue d'ensemble et de détails à la fois, qui « facilitera l'intelligence de la matière et aidera à l'assimilation des idées..., en montrant la place de chacune dans son tout doctrinal. » (P. 36).

L'ouvrage se divise en deux parties.

Dans la première, l'auteur expose la doctrine du Corps mystique dans l'enseignement de S. Paul (surtout dans la Première aux Corinthiens, l'épître aux Ephésiens et l'épître aux Colossiens). Mais, en réalité, son ouvrage tout entier est dominé par la doctrine de l'Apôtre, « la plus explicite et la plus complète sur le dogme de notre incorporation au Christ. » Cela ne signifie nullement qu'il se soit interdit le recours aux autres sources du Livre inspiré et notamment à S. Jean, si riche en enseignements sur le sujet, aussi bien dans son Evangile que dans ses Epîtres et dans l'Apocalypse.

La doctrine scripturaire du Corps mystique est suivie de l' « explication théologique de la nature du Corps mystique. » Comment définir cette union ? A vrai dire, ceux qui ont voulu apporter sur ce point une précision se sont montrés fort embarrassés. Il ne saurait être question d'union *essentielle,* à plus forte raison d'union *hypostatique !* Union *morale* ou union *physique ?* Union *ontologique ?* Ces mots ont été prononcés.

En matière si mystérieuse, M. Mura n'hésite pas à présenter sa solution : il proclame la nature complexe de cette unité du Christ plénier que nous formons avec Jésus, et il n'hésite pas à reconnaître « une unité à la fois morale et physique ; et cette unité physique elle-même est de plusieurs sortes. » Entre Jésus et nous, il n'y a pas qu'un seul principe d'unité ; on en peut compter jusqu'à *sept* différents (unité d'ordre juridique ; unité morale par la charité ; unité par le St-Esprit, âme du Corps mystique ; unité par la causalité efficiente du Christ ; unité par l'eucharistie ; unité par la causalité exemplaire ; unité par la causalité finale). Dans cette complexe unité sont groupées les parties diverses du Corps mystique, le Chef et les membres : le Chef, avec sa triple prééminence, d'ordre, de perfection, d'influence ; les membres, tout d'abord au premier rang, la Sainte Vierge, puis S. Joseph, ensuite les anges, enfin les hommes.

La seconde partie étudie la vie du Corps mystique, vie du Chef, vie des membres.

La vie du Chef se résume en un mot : c'est la *médiation universelle* du Christ. Cette dernière, dont la source se trouve dans la vie intérieure, toute d'amour de Dieu et des hommes, toute de lumières surnaturelles et naturelles sur l'œuvre de la Rédemption, se manifeste sous un triple rapport : le Christ est Prêtre, il est Roi, il est Prophète. Sa médiation s'exercera donc tout d'abord dans l'offrande du sacrifice, sacrifice de la croix et sacrifice de la messe ou « passion prolongée. » Elle s'exercera par les prérogatives d'une royauté, spirituelle et temporelle. La mission prophétique de Jésus, c'est-à-dire la prédication de la vérité, par le Christ et au nom du Christ, est la troisième manifestation de la médiation du Sauveur. De cette médiation universelle principale, qui est la prérogative de Jésus-Christ, doit être rapprochée, dans la vie du Corps mystique, la médiation universelle participée, qui est la prérogative de la Sainte Vierge et qui implique, en sa faveur, une véritable royauté sur le monde.

La vie des membres dans le Corps mystique peut être considérée soit ici-bas, soit dans son couronnement au ciel. Dans notre vie dans le Christ ici bas, M. Mura étudie d'abord la vie des membres, pris individuellement, vie qui commence par l'acte même d'incorporation au Christ dans le baptême et qui se manifeste dans la vie de la grâce, principalement par l'exercice des vertus. On ne saurait trop féliciter l'auteur d'avoir tant insisté sur cette vie individuelle et personnelle des membres dans le corps mystique.

Les liens intimes qui, dans le Corps mystique, unissent les membres entre eux, ne doivent pas faire oublier l'aspect essentiellement individuel du salut de chacun des membres. Aussi tout le chapitre sur *la vie de prière,* exercice principal des vertus théologales, marque-t-il opportunément le rappel d'une vérité fondamentale que plus d'un auteur, et précisément à propos de la vie des chrétiens dans le Corps mystique, seraient tentés de minimiser.

La vie sociale du Corps mystique se tient du côté, non des membres individuellement considérés, mais de l'Eglise elle-même, envisagée comme détentrice du triple pouvoir, d'ordre, de juridiction, de magistère, que lui a conféré son divin fondateur.

Dans son couronnement au ciel, la vie du Corps mystique se manifestera dans le double élément

de la gloire individuelle des bienheureux, vision béatifique pour l'âme, résurrection glorieuse pour le corps. Le point de vue social trouvera sa réalisation dans la grande fête du ciel, le règne de Dieu par « la consommation des saints » (Eph., IV, 12), dont l'Eglise nous invite à percer le secret dans l'Apocalypse (XIX-XXII), où S. Jean nous dévoile les destinées glorieuses de l'humanité rachetée, l'achèvement du Corps mystique du Christ Jésus dans sa gloire des cieux.

Tel est le résumé de ce beau livre dans lequel l'auteur, mettant en lumière ces hautes vérités, a su éviter à la fois un langage trop technique et une simplification qui serait superficielle. Ainsi, nous dit son éminent préfacier, « il a rendu ces vérités à tous accessibles, sans rien sacrifier de leur élévation et de leur rayonnement. Il dispose ainsi les âmes intérieures à [leur] contemplation ; il les invite constamment à en vivre et à en faire vivre les autres. C'est la mise en pratique de la maxime chère à S. Thomas : *Contemplari et contemplata aliis tradere per doctrinam et praedicationem.* » (IIa-IIæ, q. 188, a. 6).

* *

Nous ne nous attarderons pas longuement à relever quelques détails de l'ouvrage de M. Mura, qui demanderaient ou de légères corrections ou un supplément d'explications. La question de l'*unité* du Corps mystique nous semblerait mieux résolue, si l'on s'abstenait de lui vouloir trouver une catégorie univoque dans les différentes sortes d'unités naturelles. L'analogie est, dans la pensée de S. Paul lui-même, à la base du concept de Corps mystique. De plus, il conviendrait de remarquer que le point précis de l'analogie réside dans l'influx vital qui dérive de la tête dans les membres. Cet influx comporte, certes, une réalité, qu'on peut en toute vérité appeler physique, puisqu'il s'agit de la communication de la grâce sanctifiante, participation réelle, quoique analogique, de la nature divine. Mais une telle communication ne constitue pas une unité physique, pas plus qu'on n'en saurait exprimer la nature en parlant d'unité morale. Le mot *union* dans le Christ serait infiniment plus apte à rendre compte de l'analogie du Corps mystique relativement au corps humain ; et, comme le fait remarquer à bon droit M. Mura, le Christ est ici principe d'union sous de multiples aspects [1].

En éliminant le terme équivoque d'unité, on arrive à mieux saisir un autre point doctrinal : l'union des membres au Chef sous l'influence de l'Esprit-Saint. M. Mura parle de l'unité par le Saint-Esprit, âme du Corps mystique, ou âme de l'Eglise. C'est même avec une insistance qui parfois frise la polémique, que notre auteur attribue au Saint-Esprit, par mode d'efficience, le rôle de l'âme dans l'Eglise :

« Assez communément, écrit-il, on distingue entre le corps et l'âme de l'Eglise, de telle sorte que tous les baptisés appartiennent au corps de l'Eglise et que ceux qui sont en état de grâce appartiennent à son âme, qu'ils soient baptisés ou non. Cette distinction qui semble faire de la grâce l'âme de l'Eglise ne diffère qu'à demi de notre conception empruntée à S. Paul. C'est le Saint-Esprit qui vivifie tout le Corps du Christ ; il est le don incréé et l'âme de ce Corps mystique. Mais par sa présence, il produit en nous des dons créés qui sont la grâce, vie de l'âme, et les vertus, principes d'opérations surnaturelles. Par extension, la grâce elle-même a été nommée l'âme du Corps mystique de l'Eglise, sans préjudice de la dénomination première et principale qui attribue au Saint-Esprit ce rôle d'âme ou de principe vital. »

Ici encore, ne forçons pas l'analogie. Il ne saurait être question, en parlant de l'âme du Corps mystique, de trouver, en ce Corps, un principe jouant le même rôle vital que l'âme dans le composé humain. M. Mura reconnaît expressément que cette âme analogique ne peut être un principe informant : l'action du Saint-Esprit demeure dans la ligne de la causalité efficiente. Or, dans cette ligne, l'action du Saint-Esprit est commune aux trois personnes ; elle n'est rapportée à la troisième personne que *par appropriation.* En toute vérité, l'Esprit-Saint n'est pas plus l'âme de l'Eglise que le Père et le Verbe ; c'est Dieu qui anime l'Eglise par sa grâce, sous la direction du même chef visible et dans la participation aux mêmes sacrements, donnant ainsi aux justes le moyen de « communier » à sa propre vie surnaturelle. En sorte que faire de la charité l'âme de l'Eglise, c'est désigner la réalité opérée par Dieu dans les membres du Corps mystique pour les faire vivre de la vie surnaturelle du Chef. On s'étonne que la doctrine de l'appropriation ait été ici passée sous silence [1].

Parce que Marie remplit dans l'organisme du Corps mystique une fonction qui intéresse la vie du corps tout entier, M. Mura la compare au *Cœur* vivifiant l'organisme tout entier et cependant soumis lui-même à l'activité directrice de la tête. Ce n'est donc plus la comparaison communément proposée, qui fait de Marie (l'expression est de S. Bernard) le *cou* qui relie la tête au reste du corps. Dans l'encyclique *Ad diem illum,* Pie X explique le sens de cette comparaison : « *Maria aquæductus est, aut etiam* COLLUM *per quod corpus cum capite jungitur, itemque caput in corpus vim et virtutem suam exserit.* »

[1] M. Mura a senti instinctivement la justesse de cette remarque, puisqu'après avoir, dans son Tableau synoptique, étalé les sept principes d'*unité,* il ne parle plus, dans le développement, à partir du troisième principe d'unité, que de l'*union* réalisée entre le Chef et les membres.

[1] La même expression relative à l'âme de l'Eglise se lit encore t. II, p. 200, 237. — Cajétan distinguait avec raison l'âme *increée* de l'Eglise, par appropriation le St-Esprit, et l'âme *créée,* grâce et charité, communiquée principalement par les sacrements. Voir dans le numéro spécial de la *Revue Thomiste* (novembre 1934-février 1935) consacré à *Cajétan,* l'article : *L'âme créée de l'Eglise,* par Ch. Journet.

Au fond, notre auteur veut insister sur la médiation universelle de Marie. Aucun catholique ne mettra en doute cette prérogative de la Mère de Dieu qui est aussi la Mère des hommes ; mais nous avons déjà fait observer [1] que tous les théologiens n'en fournissent pas la même explication. M. Mura, en insistant sur l'analogie du cœur, qu'il substitue à celle du cou, entend affirmer par là que Marie, dans la vie du Corps mystique du Christ, exerce non seulement une puissance universelle d'intercession, mais encore, et à l'égard de tous et de chacun, une véritable « vertu instrumentale, opératrice et productrice de la grâce » (t. II, p. 142, note 1). Et il apporte, à l'appui de cette assertion, l'autorité du P. de Condren, parlant *de la plénitude de puissance que* (Marie) *doit avoir dorénavant sur la nature humaine, pour ... y faire naître Dieu ;* celle du Bienh. Grignion de Montfort. affirmant qu' « il est certain que Jésus-Christ est, pour chaque homme en particulier qui le possède, aussi véritablement *le fruit et l'œuvre de Marie* que pour tout le monde en général. »

Mais ces assertions, auxquelles personne ne refusera de souscrire, s'entendent fort bien du rôle joué par la Mère du Sauveur dans l'économie de la Rédemption. Il ne semble pas nécessaire d'attribuer à la Sainte Vierge une efficacité instrumentale dans la production et la collation de chaque grâce prise individuellement.

Quelle serait d'ailleurs la nature de cette causalité instrumentale ? M. Mura, s'emparant de la notion de causalité intentionnelle des sacrements, mise en honneur, comme on le sait, par le cardinal Billot, l'applique, en y ajoutant l'idée d'efficience physique, à la médiation de Marie : il n'hésite pas à parler de causalité *intentionnelle physique (sic,* t. II, p. 153, note 1) : « Marie produit la grâce en priant, car sa prière est tout à la fois le signe de sa puissance et l'expression de sa dépendance à l'égard de Dieu et de son Christ. » (P. 153). Nous supposerons volontiers qu'il n'existe aucune contradiction philosophique à intercaler, dans la production des grâces, cet intermédiaire de la causalité efficiente de Marie. Nous disons simplement que c'est ajouter, bien inutilement d'ailleurs, une difficulté quasi inextricable à la théologie de la causalité instrumentale en matière de grâce.

Difficulté inextricable : aucun document scripturaire, marquant la subordination de l'Eglise au Christ dans la production de la grâce, ne fait mention de cet intermédiaire *efficient* que serait la Sainte Vierge. Jésus a dit aux Apôtres ces paroles qui ne laissent place à aucun sous-entendu : « Allez, baptisez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit... ; recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis... ; faites ceci en mémoire de moi... » Jésus avait, comme disent les théologiens, le pouvoir d'excellence pour communiquer à son Eglise et aux ministres sacrés la vertu instrumentale, productrice, par l'administration des sacrements, de la grâce dans les âmes.

Si la Sainte Vierge doit, en raison de son rôle de « cœur » dans le corps mystique, intervenir dans la production, même par voie sacramentelle, de toute grâce, en quoi consistera exactement cette intervention à laquelle on veut attribuer un caractère d'efficience ? Donnerez-vous à Marie le pouvoir sacré des ministres ? Exagération manifeste et erreur ! Alors, il faut donc en revenir au simple pouvoir d'intercession, à cette *omnipotentia supplex* que les Pères et les théologiens proclament à l'envi.

Ajoutons que c'est bien inutilement qu'on veut attribuer à l'intercession actuelle de Marie en faveur des membres du Corps mystique une puissance efficace, productrice de la grâce, afin de la mieux distinguer de l'intercession des saints et des anges. Car cette puissance efficace existe, antérieurement à la médiation actuelle de Marie, et elle suffit à rendre compte des prérogatives légitimes qu'on doit attribuer à la Sainte Vierge dans la vie du Corps mystique. Et c'est peut-être faute d'avoir considéré suffisamment cet aspect spécial de la médiation de Marie que les théologiens contemporains sont si hésitants dans leur façon de qualifier le rôle de la Sainte Vierge dans la distribution des grâces. *La Sainte Vierge seule, en effet, parmi toutes les créatures raisonnables, anges et hommes, parce qu'elle était déjà rachetée d'une façon suréminente par son divin Fils avant le sacrifice du Calvaire qui consommait l'œuvre de la Rédemption, a pu, au titre de Mère de Dieu et de Mère des hommes, unir ses propres souffrances à celles de Jésus, son amour de Dieu et des hommes à l'amour qu'exhalait alors le Cœur de Jésus, et participer de la sorte aux satisfactions et aux mérites offerts par Jésus pour le salut de tous les pécheurs.*

Ne parlons pas ici de « corédemption » : bien que le mot soit copieusement employé de nos jours, avec des explications qui le rendent à la rigueur acceptable, il implique toujours une confusion possible, Jésus étant le seul Rédempteur. Nous pourrions appeler Marie, en raison de sa compassion au Calvaire, la grande, l'unique *coréparatrice* que Jésus a bien voulu associer à ses souffrances et qui, par là même, a mérité *en convenance* pour tous les pécheurs les grâces que Jésus, le divin et unique Rédempteur, a mérités *en justice.*

Ce titre, Marie le garde toujours, puisqu'en réalité ses mérites agissent toujours pour obtenir *de congruo* aux pécheurs les grâces que Jésus leur obtient *de condigno.* Et si, à ce titre toujours permanent, s'ajoute, en des cas déterminés où Marie veut exercer plus particulièrement sa bienveillance et sa puissance maternelle, une nouvelle intercession spéciale de la Mère en faveur d'enfants privilégiés, nous avons une explication

[1] Voir *Ami,* 1925, p. 49 ; 1927, p. 313 ; 1930, p. 677.

amplement suffisante à la fois de la médiation universelle et des interventions particulières de la Sainte Vierge.

Que si l'on veut à tout prix faire rentrer l'exercice de la médiation universelle dans la catégorie de la causalité efficiente, on le pourra, mais à condition de ne point séparer dans cette causalité la Mère du Fils : c'est Jésus qui agit et, près de lui et avec lui, comme à la croix, agit Marie. Les deux actions n'en font qu'une en réalité et l'action de Marie est absorbée en celle de Jésus dont elle est inséparable. — Nous ne pensons pas que, pour glorifier dignement la Sainte Vierge, il soit nécessaire d'en arriver à des exagérations. Si pieuses soient-elles, ces exagérations peuvent engendrer le doute et nuire sérieusement aux âmes [1].

* *

Toutes ces remarques ont une certaine importance Mais, en les proposant, nous n'avons pas encore signalé le point précis où la théologie du Corps mystique pourrait, si elle n'y prenait garde, apporter quelque sérieuse confusion dans les principes directeurs de la science théologique.

Dogme central du christianisme, a écrit le P. Garrigou-Lagrange dès la première page de la préface, faisant écho sans doute à l'article publié par le R. P. Mersch, *Le Christ, centre de la théologie comme science,* et nous-même, n'avons-nous pas écrit, dès les premières lignes de cette recension : « dogme vraiment central de la foi catholique » ?

Il est très exact de présenter la croyance au Corps mystique comme le dogme central du catholicisme, à condition toutefois, comme nous l'avons déjà rappelé, de ne pas perdre de vue l'objet formel de la théologie, qui est Dieu.

Complétons cette pensée, pour bien préciser l'écueil qu'il s'agit d'éviter.

La théologie a pour principes premiers les vérités révélées, proposées par l'Eglise infaillible comme des articles de foi. Ces principes premiers nous manifestent Dieu sous la raison propre de *déité,* c'est-à-dire dans sa vie intime et dans les opérations propres à cette vie, soit *ad intra,* soit *ad extra.* S'emparant de ces principes, la théologie s'efforce tout d'abord de les rendre analogiquement accessibles à notre intelligence et ensuite d'en déduire le virtuellement révélé, ou, si l'on préfère, d'en dégager, à l'aide d'arguments théologiques, les conclusions certaines ou probables. Mais, même dans le dégagement de ces conclusions, l'objet formel et spécificatif de la théologie demeure Dieu, sous la raison de déité, c'est-à dire considéré dans sa vie intime, laquelle constitue un ordre essentiellement surnaturel de connaissance.

Quand donc nous parlons du Corps mystique, centre du dogme catholique, nous constatons simplement ce *fait* que, dans l'idée très complexe en réalité et formée d'éléments de valeur théologique très inégale, que nous nous formons du Corps mystique, tous les dogmes et une bonne partie des conclusions théologiques, voire des simples opinions pieuses, s'y rencontrent, étroitement apparentés. Rien d'étonnant d'ailleurs en cela : le Corps mystique n'étant autre que l'Eglise, Christ total, Christ continué, pour reprendre les expressions consacrées par les Pères eux-mêmes, en ce Christ complet et continué doivent se rencontrer les affirmations concernant la divinité, ses rapports avec le Christ médiateur et avec les hommes rachetés, aussi bien que les rapports des hommes au Christ et à la divinité.

Mais cette théologie du Corps mystique apparaît bien plutôt comme un lien qui unit les vérités religieuses, une synthèse, si l'on veut, des doctrines, que comme un principe destiné à porter à notre connaissance l'ensemble des articles de la foi et des conclusions qui en dérivent. Chronologiquement et logiquement, la connaissance du Corps mystique est postérieure aux grands principes du donné révélé. Aussi y aurait-il grand péril à construire une synthèse de la foi *en fonction* du Corps mystique : on risquerait de ne plus évaluer la valeur dogmatique et théologique des vérités énoncées, en fonction de leur rapport à la déité manifestée ; et la doctrine du Corps mystique nous présenterait toutes ces vérités dans une perspective uniforme, où, faute de principe formel, on serait tenté d'accorder une valeur égale aux dogmes, aux vérités certaines, aux simples opinions probables, pour peu que ces opinions ou ces vérités s'adaptent au cadre général du Corps mystique.

Ces remarques ne signifient point que l'étude plus approfondie du Corps mystique ne puisse nous procurer une connaissance plus parfaite de la Révélation. Mais ce résultat ne sera obtenu qu'en s'appuyant sur le principe formel de toute théologie digne de ce nom : une meilleure considération du virtuellement révélé. Si l'unité doit être faite dans le domaine théologique, c'est donc en raison du premier intelligible d'ordre surna-

[1] Relevons en passant une distraction de l'auteur, t. II, p. 70, note 2. Il s'agit des paroles : « Faites ceci en mémoire de moi » : « Ces paroles qui, dans S. Matthieu, viennent seulement après la deuxième consécration, sont également rapportées par S. Luc, XXI, 19, et S. Paul, I Cor., XI, 24, après le récit de la première. » — Ces paroles n'existent pas dans S. Matthieu ; on les trouve chez S. Luc, après le récit de la première consécration et chez S. Paul, après le récit des deux consécrations. Voir *Ami,* 1935, p. 357.

P. 123 : plus encore que le terme corédemptrice, le terme Vierge-prêtre, appliqué à la Sainte Vierge, doit être tenu pour suspect. Voir *Ami,* 1932, p. 719.

P. 186 : Nous dédions aux thomistes cette analyse du péché originel : « Il faut bien distinguer, parmi les suites de la faute originelle, entre la *privation de la grâce* qui constitue *l'essence et le formel* du péché originel en chaque fils d'Adam, et la concupiscence qui est, selon l'enseignement constant de S Thomas, un *élément matériel* de ce même péché... » S. Thomas, on le sait, enseigne constamment que le péché originel consiste essentiellement dans la *destitution ou privation de la justice originelle,* privation dont l'élément formel est constitué par la déordination de la volonté et l'élément matériel, par la concupiscence. Cf. *Ami,* 1924, p. 69-73.

rel, lequel ne peut être que Dieu, se manifestant à notre intelligence par voie de révélation *sub ratione deitatis.*

Et cette affirmation vaut en considérant le dogme non seulement *quoad se,* comme objet possible de la foi, mais encore et surtout *quoad nos,* en tant qu'objet actuellement présenté à l'adhésion de notre intelligence et reçu par elle grâce à une connaissance analogique des vérités qu'il comporte : *ratio, fide illustrata, cum sedulo, pie et sobrie quærit, aliquam, Deo dante, mysteriorum intelligentiam... assequitur ;* elle vaut non seulement pour l'intelligence des dogmes pris en particulier, mais pour la conception de leur synthèse : *tum e mysteriorum ipsorum nexu inter se...* (Conc. du Vatican, sess. III, c. 4 ; Denz.-Bannw., n. 1796).

En affirmant donc que le Corps mystique résume tous les dogmes du christianisme, qu'il est le centre de la théologie, comprenons bien qu'ici seul l'objet matériel de nos croyances et de la science théologique est en question. Transformer le Corps mystique en *premier intelligible* de la théologie, c'est à dire y vouloir trouver l'objet formel de toute science des choses divines, c'est prendre une voie dangereuse. Autre chose est que le Christ ait apporté le premier aux hommes la lumière qui devait les éclairer sur les profondeurs de Dieu (et encore ce n'est que partiellement vrai, une révélation existant avant lui) ; autre chose que le Christ, pris dans sa personne historique ou dans son prolongement mystique, soit le premier intelligible relativement aux vérités révélées.

Et comment le Christ mystique, le Christ uni aux hommes et vivant dans les hommes, pourrait-il être le premier intelligible ? Le premier intelligible ne peut être qu'une *vérité,* non une personne vivante et surtout un complexe de réalités comme celui qui constitue le Corps mystique. A vouloir abandonner ce principe simple et qui a l'avantage de conserver dans les choses de la foi le primat de l'intelligence, on risque de tomber dans une sorte de dogmatisme moral, où la théologie n'a plus la noble mission de conduire l'intelligence humaine à la connaissance du virtuellement révélé, mais seulement la mission de conduire l'homme à Jésus, qui, vivant en eux, se révèlerait lui-même à eux. Et ainsi, la science des vérités divines deviendrait « affaire de vie et d'union au Verbe incarné. » Cela est, sans doute ; mais cela n'est qu'à titre de conséquence pratique des grâces d'illuminations et d'attraits surnaturels qui accompagnent soit la science théologique acquise avec les sentiments de piété et d'humilité dont parle le concile du Vatican, soit même et peut-être surtout les dispositions très parfaites d'âmes se laissant guider par l'Esprit-Saint : *revelasti parvulis.* Mais en aucun cas, cette « affaire de vie et d'union » ne doit être confondue avec le premier intelligible de la théologie.

* *

2. — Voici quelques études récentes relatives au Corps mystique de Jésus-Christ :

S. Tromp, S. J. — *De corpore Christi mystico et actione catholica ad mentem S. Joannis Chrysostomi.* — Extrait de *Gregorianum.* In-8 de 80 pages.

E. Mersch, S. J. — *Le Christ mystique, centre de la théologie comme science.* — *Nouvelle Revue théologique,* 1934, mai. pp. 449-475.

C. Feckes. — *Das Mysterium der heiligen Kirche.* — In-8 de 222 p., 5 mk. Paderborn, Schoningh. — Connaissance de l'Eglise par le Christ mystique, dont l'auteur fait dériver toutes les particularités, les notes, les excellences de l'Eglise.

Fr. Jurgenmeier. — *Der mystische Leib Christi als Grundprinzip der Aszetik.* — In-8 de 382 p., 6 mk 40, Paderborn, Schoningh. — L'ascétique chrétienne se déduit de la notion même du corps mystique. L'auteur expose cette notion d'après l'Ecriture (S. Paul) et la théologie. Il en tire les règles générales et particulières de la voie de la perfection.

Ignatius Backes. — *S. Thomæ de Aquino, Quæstio de Gratia capitis* (Summa p. III, q. 8), *accedunt textus inediti S. Alberti Coloniensis et Ulrici de Argentina.* — In-8 de 30 p., 1 mk 20 (Collectio *Florilegium patristicum),* Bonn, Pierre Hanstein. — Texte de S. Thomas pris dans l'édition léonine. A ce texte est jointe une série de questions sur l'Incarnation, extraite d'un manuscrit de la bibliothèque de Giessen. Toutes se rapportent au chef du corps mystique et à l'union réalisée entre les membres. Quelques pages du l. V, encore inédit, de la *Summa de summo bono* d'Ulrich de Strasbourg, complètent ce précieux recueil, le quarantième paru dans le Florilège.

II. — Le salut des infidèles et la théologie missionnaire

1. — L'appartenance au corps mystique du Christ, tout au moins *in voto,* est nécessaire de nécessité de moyen absolue pour le salut éternel. C'est en ce sens qu'on doit interpréter l'axiome : *Hors de l'Eglise, pas de salut.*

Cette nécessité s'impose aux infidèles eux-mêmes. Aussi n'est-il pas étonnant que le problème du salut des infidèles préoccupe vivement les théologiens catholiques. L'ouvrage classique en la matière, que nous avons présenté à nos lecteurs dès son apparition *(Ami* 1913, p. 152) et auquel nous nous sommes référés bien souvent depuis, est celui de M. l'abbé Capéran, aujourd'hui Directeur au Grand Séminaire de Toulouse, *Le Problème du salut des infidèles,* en deux volumes [1]. Le premier volume, plus considérable, envisage le problème sous son aspect historique ; le second, plus modeste, étudie le problème théologique.

La première édition date de 1912. Elle fut rapidement enlevée. La seconde fut détruite au cours de la Grande Guerre, pendant l'occupation de Lille, l'imprimeur étant M. Taffin-Lefort. Au retour de la paix, les rares exemplaires subsistants s'écoulèrent rapidement et les deux *Essais,* historique et théologique, étaient malheureusement

[1] *Le Problème du Salut des Infidèles ; Essai historique ;* in-8 de XII 616 p., 32 f ; *Essai théologique ;* in-8 de VIII-150 p., 12 f. — Chez l'auteur.

épuisés l'un et l'autre, alors que la thèse du cardinal Billot et l'intérêt croissant suscité par la théologie missionnaire avaient placé et maintenaient la question au premier plan de l'actualité.

Une nouvelle édition vient enfin de paraître, qui sera certainement accueillie avec le plus grand empressement : elle aura l'avantage de replacer sous les yeux des intéressés l'ensemble des données du problème, les diverses solutions qui, au cours des âges, y ont été apportées, et les conclusions qu'on est en droit de proposer au point de vue strictement théologique.

Nous ne reviendrons pas sur l'analyse du premier volume. Peu de modifications y ont été apportées et elles n'ont même pas changé la pagination. Il suffira de rappeler brièvement que l'auteur a su dégager, avec une maîtrise véritable, des explications, parfois fort divergentes, proposées au cours des siècles, les deux vérités essentielles qui forment le cadre de la solution traditionnelle : Dieu appelle tous les hommes sans exception au salut éternel ; Dieu ne refuse pas la grâce, indispensable au salut, à qui fait son possible.

Ce dernier principe,

« que les Protestants ont tant reproché aux Scolastiques et que les Jansénistes auraient volontiers effacé, les théologiens catholiques en ont appliqué le bénéfice aux infidèles. Dieu accorde aux païens les grâces suffisantes, et s'ils usent bien de son secours, il les mène de proche en proche jusqu'à l'état de grâce, qui les établit dans son amitié. Sans doute la foi est nécessaire, et dans cet acte de foi, l'âme rachetée doit s'attacher à son Rédempteur, dans l'Eglise qu'il a fondée ; mais il suffit d'appartenir de cœur à l'Eglise visible, et celui-là même qui ne la connaît point, peut lui appartenir de cœur, en voulant toutes les volontés de Dieu dans l'ordre du salut. Par le fait même, il adhère véritablement à son Sauveur. S'il croit à la Providence divine et accueille d'avance les desseins miséricordieux formés par la Bonté infinie, il accepte implicitement le Don suprême que Dieu a fait aux hommes ; pour incapable qu'il soit de nommer Jésus-Christ, virtuellement il croit en Jésus-Christ. Cet acte de foi, rigoureusement indispensable, est possible à tout païen de bonne volonté. A défaut de prédicateur qui vienne annoncer l'Evangile, Dieu éclairera intérieurement les âmes ; il leur donnera la conviction qu'il les aime, qu'il s'occupe d'elles et qu'il veut les sauver. »

C'est cette solution traditionnelle et profondément théologique que l'auteur met en relief dans le deuxième volume : *Essai théologique,* substantiellement le même dans l'édition nouvelle que dans l'ancienne, mais amélioré cependant d'une mise au point des idées avec les controverses qui se sont produites et les solutions qui ont été envisagées depuis un quart de siècle. Est-il besoin de dire qu'un chapitre complémentaire a été ajouté à l'*Essai historique,* précisément pour relater ces controverses et ces solutions ? Ce n'est pas tout : six notes doctrinales importantes ont été intercalées.

Aussi, pour bien comprendre la disposition nouvelle du petit volume, est-il indispensable d'en reprendre ici brièvement les lignes générales, dont l'*Ami* d'ailleurs s'est déjà inspiré en 1925 (p. 354 suiv.), non pas seulement parce que les considérations émises par M. Capéran n'ont pas déplu, mais parce qu'elles ont paru les seules raisonnables et conformes aux vraies exigences de la doctrine et de l'apologétique.

Les deux premiers chapitres éliminent deux solutions insoutenables et d'ailleurs périmées : l'évangélisation des infidèles trépassés et l'admission des païens aux limbes. Sur ces deux sujets les notes doctrinales sont intéressantes et l'auraient pu être bien davantage, si l'auteur avait poussé à fond ses remarques.

La note sur l'évangélisation d'outre-tombe et la théologie orientale pouvait se compléter d'une note sur la théologie occidentale. On sait que, pour apporter une solution « pacifiante » au problème du salut des infidèles, quelques rares théologiens catholiques invoquent, à l'instant même de la mort, dernier instant de l'état de voie qui coïnciderait avec le premier instant de l'état de terme, une sorte d'illumination de l'âme par Jésus-Christ ou par la grâce divine, lui permettant encore de choisir définitivement sa fin dernière. M. Capéran connaissait très certainement cette thèse dont l'origine remonte au Moyen Age et dont il relate lui-même les derniers échos dans son *Essai historique* (p. 566). C'est une véritable lacune de n'en point fournir la discussion théologique : nul doute que cette discussion ait apporté un surcroît de lumière, si besoin en était, à la thèse traditionnelle.

La seconde note B est dure pour la thèse du cardinal Billot, que l'*Ami* a exposée jadis avec impartialité et bienveillance : impartialité, parce que, croyons-nous du moins, nous avons su reconnaître le bien-fondé au point de vue théologique du principe même de la thèse ; bienveillance, parce que, tout en gardant l'essentiel de la thèse, nous avons fait notre possible pour en éliminer les applications exagérées. Dans son exposé historique, M. Capéran veut bien reconnaître que notre attitude rendait « invulnérable » la thèse de l'ignorance invincible. Mais quoi qu'il en dise, c'était bien encore, dans ce qu'elle a d'essentiel et de parfaitement admissible, la thèse du cardinal. Soit dans son *Essai* historique, soit dans la partie théologique, il eût été préférable, pensons-nous, que M. Capéran gardât une juste et équitable mesure à l'égard d'un effort dont la théologie postérieure peut, en toute sécurité et en plein accord avec les principes traditionnels, conserver l'essentiel. Le cardinal Billot se sentait lui-même parfaitement à l'aise en face des exigences théologiques, si exactement formulées par M. Capéran, dont il tenait l'ouvrage — nous en avons eu la certitude — en très haute estime.

Les théories inacceptables une fois éliminées, notre auteur expose la thèse traditionnelle. Il importe de marquer tout d'abord que le salut surna-

turel est offert à tous les hommes. La volonté salvifique universelle de Dieu implique que la grâce nécessaire au salut est effectivement concédée aux infidèles eux-mêmes. Ce qui ne signifie nullement qu'elle soit concédée sans condition de la part du sujet qui la doit recevoir. L'adage traditionnel *Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam* a toujours été retenu, sous des formes variées, depuis le début du christianisme, et c'est un des mérites de l'*Essai* historique d'avoir mis en relief cette vérité. Il faut donc que l'infidèle *fasse ce qui est en son pouvoir*.

Est-ce avec les seules forces naturelles, de sorte que sans la grâce il pourrait ainsi présenter à Dieu une façon de préparation négative ? M. Capéran n'accepte pas cette interprétation, fruit d'une apologétique superficielle qui ne tient pas suffisamment compte et des exigences de l'ordre surnaturel et surtout des voies admirables de la Providence. C'est déjà sous l'influence d'une grâce surnaturelle que l'infidèle se prépare positivement à la grâce de la conversion :

« L'application des mérites du Christ est restreinte par le mauvais vouloir des hommes ou même — si l'on songe aux enfants morts sans baptême — par le jeu naturel des lois physiques ; leur applicabilité est universelle. Or aucune cause seconde n'empêche Dieu de présenter à un homme en possession de ses facultés le secours de la grâce surnaturelle ; aucun obstacle ne l'empêchera non plus de couronner par le bienfait de la justification tous ses dons antérieurs » (p. 54-55).

A ce principe général de théologie l'auteur rattache les explications psychologiques formulées par S. Thomas touchant le premier acte d'amour surnaturel. La note C : *S. Thomas et l'attribution de la grâce aux infidèles,* est particulièrement suggestive. Une discussion très intéressante y est soulevée à propos de la pensée définitive de S. Thomas, qu'il faut trouver, semble-t-il, dans le Commentaire sur l'épître aux Romains. Contre l'interprétation du P. de Guibert *(Les doublets de S. Thomas d'Aquin,* p. 83), M. Capéran montre bien que « le saint Docteur est resté fidèle, jusqu'à la fin de sa vie, au principe du salut providentiellement accessible à tout homme de bonne volonté » (p. 65).

La deuxième partie du volume étudie « comment les infidèles peuvent-ils arriver à la foi ? » Le chapitre premier montre la nécessité de l'acte de foi surnaturel, ayant pour objet explicitement connu la Providence rémunératrice, implicitement connu le Médiateur. Dans l'état actuel de la théologie, on ne demande plus communément qu'une foi implicite aux mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption. L'objet de ce chapitre devait naturellement amener une double note (D), d'un intérêt primordial. M. Capéran croit retrouver dans la doctrine professée à Inspruck par les PP. Straub et Lercher comme un écho lointain, mais en somme assez fidèle, de l'ancienne théorie de la foi large, jadis condamnée par Innocent XI : il s'agit de la *foi stricte virtuelle*. La question est importante et mérite qu'on s'y arrête :

« La théorie nouvelle, écrit M. Capéran, a ceci de très particulier qu'il n'entre dans l'acte de foi lui même aucun motif objectif quelconque ; sous le commandement de la volonté libre, l'intelligence adhère immédiatement à Dieu suprême vérité, d'un assentiment souverainement ferme. Cet assentiment, l'infidèle peut le donner (voici le point intéressant du système) sans connaître la révélation. Il doit le donner, car le culte religieux essentiellement dû au Créateur comprend l'hommage total, non seulement de la volonté, mais des autres facultés, surtout de l'intelligence ; et, de même que la volonté doit plus adhérer au Souverain Bien qu'à tout bien créé, de même l'intelligence doit plus adhérer à Dieu Vérité première qu'à toute autre vérité. Or tandis que l'affirmation rationnelle de Dieu est plus ou moins ferme selon la force des motifs, la volonté inspirée par la grâce peut commander un assentiment intellectuel d'une fermeté au-dessus de tout, eu égard à la dignité de l'objet. Il faudra donc, mais il suffira, en matière de foi nécessaire, qu'au lieu de comprimer en soi la connaissance explicite de Dieu rémunérateur, qu'il possède dans sa raison et sa conscience, l'infidèle la surélève en assentiment libre et d'une fermeté souveraine, immédiatement donné à Dieu suprême vérité. »

Le tout est de savoir si cette foi virtuelle, c'est-à-dire cet assentiment souverainement ferme donné à la souveraine vérité qu'est Dieu, est vraiment la foi surnaturelle exigée par le concile de Trente pour la justification. M. Capéran estime irréductible à la foi surnaturelle cette foi dite virtuelle. Et nous pensons qu'il a pleinement raison. D'ailleurs, ajoute-t-il, non sans une pointe d'humour, à quoi répond un tel assentiment dans la réalité concrète ?

« Qu'on prenne un sauvage, un demi-barbare ou même un civilisé, quelle idée auront ils, et comment, d'affirmer l'existence de Dieu rémunérateur. par assentiment souverainement ferme, donné immédiatement à Dieu Vérité première ? Peut-être trouvera-t-on plus simple et plus conforme aux faits la solution que nous donnons plus loin. Le vrai Dieu n'est pas le Dieu abstrait des philosophes ; il parlera à l'âme religieuse et obtiendra d'elle l'acte de foi proprement dit. » (P. 98).

La solution que proposera M. Capéran, et qui est commune aujourd'hui, c'est qu'en dehors des moyens ordinaires de faire parvenir aux hommes la Révélation, Dieu dispose de moyens extraordinaires ou mieux extranormaux, inconnus de nous, mais qui sont suffisants pour éveiller dans l'âme de l'infidèle bien disposé l'acte de foi surnaturel requis pour la justification. A la suite de M. Capéran nous en avons, dans notre article de 1925, cité deux types : les restes de vérités conservés dans les fausses religions ; l'inspiration intérieure.

Ce dernier moyen est l'occasion d'une note (E), examinant l'attitude du P. Harent dans l'article *Infidèles* du *Dictionnaire de Théologie catho*

lique, relativement à la simple inspiration intérieure. La note suivante (F) est relative à la controverse « où se sont opposées les opinions de M. l'abbé Glorieux et du P. Hugueny. » La conclusion de M. Capéran est marquée au coin du bon sens théologique :

« S'il est théologique d'admettre *en droit* l'existence de moyens extraordinaires de salut — extraordinaires au sens que nous avons essayé de préciser — il ne le serait plus de prétendre indiquer en fait leur succès plus ou moins étendu... Il suffit de savoir que Dieu ne refuse pas sa grâce à qui fait son possible, pour fonder sur ce principe théologique, commun à toutes les écoles, une solution favorable à l'angoissant et inévitable problème du salut des infidèles. D'autre part, afin de stimuler notre prière et le zèle des missions, il nous est bon d'ignorer la réalisation concrète des desseins de la miséricorde divine. Pour combien d'infidèles l'apostolat missionnaire n'est-il *qu'une question de plénitude de vie ?* Nous ne le savons pas. Il faut donc leur annoncer l'Evangile et les agréger effectivement à l'Eglise, comme si c'était, pour eux tous, *une question de vie ou de mort*[1]. » (P. 142).

* *

2. — Le but des missions est d'ailleurs, en toute précision et exactitude, d'aller en pays païens, établir et affermir l'Eglise comme institution de salut permanente : « *Quorsum quæsumus sacræ missiones pertinent,* écrit S. S. Pie XI, *nisi ut in tanta immensitate locorum Ecclesia Christi instituatur et stabiliatur.* » (Encycl. *Rerum Ecclesiæ*, A. A. S., 1926, p. 74).

Cette vérité primordiale est l'un des principes sur lesquels le R. P. Albert Persal, O. M. I., établit ses *Premières leçons de théologie missionnaire*[2].

Ces premières leçons sont au nombre de quatre : *Notions générales ; sujet de la mission ; objet de la mission ; but et motif de l'apostolat missionnaire.* Elles serviront grandement dans les séminaires à la diffusion de l'idée missionnaire. Car, c'est le corollaire de la catholicité de l'Eglise, et l'auteur l'a démontré avec ampleur, le devoir de tous dans l'Eglise, des fidèles aussi bien que des prêtres, est de travailler, par les missions, à l'extension du royaume de Dieu.

« Du train où nous allons, dit fort pertinemment le P. Persal, il faudra des milliers d'années pour convertir la Chine et l'Inde, ces immenses réservoirs d'hommes : n'est-il pas évident qu'une coopération plus intense s'impose et, au fait, une coopération basée, non plus sur le sentiment très respectable d'ailleurs de quelques personnes plus ferventes, mais sur le raisonnement, la conviction de la masse catholique, organisée dans la pleine conscience de son devoir missionnaire par ses prêtres et son élite ?

Donc l'Eglise universelle, c'est-à-dire l'ensemble du clergé et des fidèles, doit faire ce qui est nécessaire pour la propagation de la foi. Tant que presse le commandement du Christ en vue de l'évangélisation des infidèles, la collaboration du peuple chrétien est nécessaire et obligatoire. Disons mieux : tant que l'Eglise n'est pas encore visiblement installée et plantée dans tous les pays du monde, le corps de l'Eglise n'a pas encore fini de grandir et chacune de ses parties doit concourir de toutes ses forces à cette croissance indispensable, amener pour sa part la maturité nécessaire du corps entier. » (P. 30).

Ce principe est incontestable et prêtres et fidèles feront bien de s'en pénétrer. De toute évidence, l'application du principe, surtout dans les circonstances difficiles de l'heure présente, pourra présenter plus d'une difficulté réelle. Il y aura souvent, comme dit l'auteur dans son langage un peu rude, « le mesquin conflit des intérêts d'œuvres soi-disant concurrentes » (p. 33) ; mais avec de la bonne volonté, du zèle éclairé par la prudence chrétienne, toutes les œuvres missionnaires — que sont nos œuvres d'apostolat paroissial sinon des œuvres missionnaires ? — s'harmoniseront parfaitement dans un dévouement total à la cause du Christ dans les âmes.

De leur côté, nos amis belges de l'*Una catholica* de Gand ont entrepris la même campagne que l'*Union missionnaire* en faveur de l'Apostolat missionnaire. Pour commémorer ses dix années d'existence, *Unaca* édite une petite brochure de propagande, « précis de doctrine catholique », destinée à favoriser l'étude des questions missionnaires et à rappeler à tous leur devoir missionnaire[1]. Les leçons y sont présentées sous la forme catéchistique et sont divisées en dix chapitres : 1) Nature de l'Apostolat missionnaire ; 2) Jésus-Christ et l'Apostolat missionnaire ; 3) Histoire de l'Apostolat missionnaire ; 4) Doctrine missionnaire de l'Eglise ; 5) Sujet de l'Apostolat missionnaire ; 6) Objet de l'Apostolat missionnaire ; 7) Moyens de collaboration à l'Apostolat missionnaire ; 8) Vertus et avantages de l'Apostolat missionnaire ; 9) Patrons et fêtes missionnaires ; 10) L'Apostolat missionnaire et les autres œuvres et les sciences auxiliaires.

Cette brochure nous semble indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'apostolat missionnaire. Les titres des chapitres suffisent à montrer avec quelle ampleur le problème missionnaire a été envisagé ; nous ajouterons que les solutions y sont présentées avec une précision doctrinale remarquable : chaque fois qu'on a pu le faire, elles ont été empruntées à des documents officiels de l'Eglise ou à des enseignements autorisés.

[1] Les volumes de M. Capéran se terminent par des tables, noms d'auteurs cités et matières, qui sont d'une utilité incontestable. Nous sera-t-il permis de dire à M. Capéran qu'à vouloir citer l'*Ami du Clergé* d'après le nom, vrai ou supposé, d'un rédacteur, il risque de faire erreur ? De fait, l'erreur existe dans sa table des noms propres, de l'*Essai historique,* à deux reprises.

[2] *Premières leçons de théologie missionnaire.* Supplément à la revue *L'Union missionnaire du Clergé,* janvier et avril 1935. In-8 de 80 p. Bibliothèque de l'Union missionnaire du Clergé de France, 11, rue Crillon, Paris 4ᵉ.

[1] *L'Apostolat missionnaire,* précis de doctrine catholique ; in-8 de 56 p., un belga. — *Una catholica,* 6, Impasse de la Cour du Prince, Gand (Belgique).

III. — Théologie juive et dogme catholique

Le R. P. Bonsirven, S. J., vient de publier deux volumes d'un intérêt captivant pour la théologie : *Le Judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ. Sa théologie* [1]. Le premier volume concerne surtout le dogme ; le second, la morale, encore que plus d'un problème dogmatique y soit agité.

En raison de leur cadre littéraire, de leurs sources (qui sont principalement les apocryphes de l'A. T. et la littérature rabbinique), de leurs points de contact avec la théologie scripturaire, ces volumes pourront être accueillis dans un *Bulletin d'Ecriture Sainte*. On voudra bien permettre au chroniqueur de théologie de ne s'en point désintéresser : son rôle toutefois se réduira ici à fournir au lecteur un aperçu de la dogmatique juive par comparaison à la dogmatique chrétienne. Nous ne suivrons pas rigoureusement l'ordre du P. Bonsirven, afin de présenter plus didactiquement les conclusions qui ressortent de son exposé. Une division tripartite semble s'imposer : le monothéisme, l'eschatologie et le messianisme, les dogmes secondaires.

Mais avant tout, pour bien comprendre la doctrine juive au temps du Christ. il faut se souvenir que le judaïsme est animé de deux forces, au premier abord antagonistes, le particularisme national et l'universalisme. Particularisme national, disons-nous, et pas seulement confessionnel : « Les observances qu'impose la religion mosaïque sont moins religieuses qu'ethniques, destinées à séparer ses adeptes de tous les autres hommes et à conserver dans son intégrité la nation d'Israël. Celui qui embrasse cette religion adhère en même temps à une nation, considère les ancêtres et l'histoire de cette nation comme les siens propres, adopte toute la culture humaine qui caractérise cette nation » (I, p. 108). Si ce particularisme pratique a pris cette rigidité, c'est qu'il dérive d'un particularisme théorique, dogmatique pourrions-nous dire, qui identifie religion et nation; l'unique religion de Dieu coïncide avec la race d'Abraham et de Jacob. Ce particularisme eut sa raison d'être : préserver Israël de la contamination idolâtrique et, partant, il doit être excusé.

Et cependant à ce particularisme s'ajoute, comme véritable prérogative d'Israël, l'universalisme. Le Judaïsme a reçu de Dieu une mission universelle : Dieu l'a fait le dépositaire de la vraie religion ; il lui a prédit qu'il serait la lumière des nations. Et, à mesure qu'il progresse, le Judaïsme devient plus apte à remplir cette mission universelle. Mais pour qu'effectivement le particularisme ethnico-religieux ne mît pas obstacle au dynamisme universel, il aurait fallu qu'un légat divin supérieur à Moïse vînt déclarer quelles sont, dans la Loi, les prescriptions qui, n'ayant qu'une valeur provisoire, devaient à la plénitude des temps tomber, caduques et périmées, et que le peuple de Dieu voulût bien faire acte d'abnégation en renonçant à son particularisme étroit. Deux conditions qui ne furent pas réalisées, puisque la mission de Jésus fut méconnue et que les Juifs persévérèrent dans leur orgueilleuse attitude.

A) Le premier et le plus fondamental des dogmes juifs est le *monothéisme* (I, p. 111). Ici, le judaïsme palestinien est bien près du christianisme. Nous sommes en face d'un monothéisme « franc et vigoureux », avec un sens profond de la grandeur divine, qui impose l'adoration la plus humble, avec un sentiment de sa bonté paternelle qui appelle la confiance filiale. Les noms divins (I, p. 116) dont se sert la théologie juive marquent bien cette *transcendance* de Dieu par rapport aux créatures.

Le dogme de l'*unité* divine (I, p. 149) fait corps avec le monothéisme : cette « unicité » est tellement à la base de la foi juive qu'il est difficile de trouver dans le judaïsme des spéculations sur le Dieu un et unique : cette vérité est bien plutôt dans l'expression de la piété que dans les considérations théoriques. La formule la plus employée est celle-ci : « Il a *seul* créé tout l'univers, » et cette formule montre l'importance du dogme de la création pour éclairer et fixer les autres croyances.

De ce dogme de l'unicité divine découlent toutes les critiques à l'adresse du polythéisme, « manifestation de la malice des hommes », contre lequel les Juifs n'ont pas assez de moquerie méprisante et de dérision. Les idoles ne sont que des démons : on ne doit reconnaître qu'une seule puissance en ce Dieu unique, contrairement aux assertions d'hérétiques, les *Mînîm*, difficilement identifiables (I, p. 151).

La *nature intime* de Dieu (I, p. 155) est exprimée en des termes que le christianisme a retenus. La majesté divine, si fréquemment notée dans l'A. T., est fortement marquée dans le Judaïsme. Si la notion d'*esprit* est une notion grecque, cependant la spiritualité divine est équivalemment affirmée dans la théologie palestinienne : Dieu est vivant, éternel, immortel, immuable, saint; il est le Saint qu'on doit se garder d'aborder.

Mais surtout Dieu est *créateur* (I, p. 162). Le dogme de la création tient une place prépondérante dans la théologie et la piété juives dont elle est l'un des pôles. L'importance accordée à ce dogme s'explique en ce que « la pensée juive, peu curieuse de métaphysique, considère Dieu surtout d'un point de vue concret et physique, et dans des fins morales. Or, à l'affirmation de l'unité, de la grandeur et de l'universelle seigneurie de Dieu, pouvait elle donner un fondement plus ferme que sa qualité de Créateur et de Créateur unique de

[1] « Bibliothèque de théologie historique ». — *Le Judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ. Sa théologie*, par J. Bonsirven, S. J. — I. *La théologie dogmatique*; II. *Théologie morale, vie morale et religieuse*, 2 vol. in-8 de xxxviii-554 p., et 512 p., chaque vol. 70 fr. Paris, Beauchesne.

tout l'univers ? On relira, comme point de comparaison, l'exhortation de la mère des sept frères martyrs au plus jeune (II Macch., VII, 28). Les rabbins comme les apocryphes inculquent avec force ce dogme (I, p. 164). Dieu a tout créé par sa seule parole : c'est l'équivalent exact de notre création *ex nihilo*. Les livres sapientiaux montrent quel rôle cette Sagesse divine joue dans la création : si, chez les rabbins, la *Tôrâ* prend la place de la Sagesse, ce n'est pas pour diminuer le rôle divin dans la création.

La création est reportée aux origines et distribuée dans les six jours traditionnels (I, p. 168). Philon et les conceptions qui s'apparentent à sa philosophie montrent la création comme une opération divine en deux temps : d'abord la production du monde intelligible, ensuite la formation du monde visible et corporel ; ou bien encore un monde en projet, l'autre en réalité.

La création du premier homme et de la première femme (I, p. 170) a pour fondement le récit de la Bible ; mais ici la théologie palestinienne n'a cessé d'accumuler les légendes et plus les sources sont récentes, plus l'histoire des origines de nos premiers parents « s'embellit. » Un seul trait paraît devoir être retenu pour l'écho qu'il paraît avoir provoqué dans notre théologie du péché des anges : l'homme fut créé à l'image de Dieu et, en raison de la perfection que lui communiquait cette image, les anges auraient été tenus de l'adorer. Adam est ordinairement représenté doué d'une stature colossale : il est le chef de l'humanité.

La création a pour fin suprême Dieu (I, p. 174) ; mais, en même temps, le monde est créé pour l'homme et pour Israël (pour les Justes d'Israël ou encore pour la Tôrâ).

Le dogme de la *providence* (I, p. 175) est fondamental au même titre que celui de la création : tout ce qui arrive dans le monde est l'œuvre de Dieu. L'idée est déjà dans la théologie palestinienne, bien que le mot hébreu correspondant à « providence » n'ait été créé qu'au moyen âge. Philon se sert de πρόνοια. Les livres apocryphes fournissent de fréquentes allusions au dogme de la providence. Ils insistent surtout sur la direction des événements extérieurs, mais n'excluent point, pas même pour les Gentils qui pratiquent la justice, une action intérieure de Dieu sur les âmes, action qui toutefois respecte la liberté humaine.

Dans ces manifestations de la providence, la *toute-puissance* divine apparaît au premier rang, universelle, infinie, souvent jointe à la miséricorde (I, p. 182). Cette toute-puissance se manifeste surtout par les signes ou puissances (miracles) accomplis en faveur d'Israël. Les tentatives d'explication rationalisante du miracle n'existent guère que chez Philon, à peine chez Josèphe. Les rabbins estiment que les miracles peuvent être le fait des démons - d'où leur obstination à ne point reconnaître le Christ comme envoyé de Dieu (p. 186).

L'*omniscience* et la *prescience* divines (I, p. 187) nous conduisent à la doctrine de la *prédestination* : « Cette doctrine, si souvent affirmée, théoriquement et pratiquement, devait se retrouver dans la pensée du judaïsme. » Il est dit d'une manière générale que Dieu prévoit tout, prédestine tout, prend soin de tout, qu'il prépare ou détermine tel sort ou tel fait historique. Dieu arrête la part de chaque individu ou de chaque nation et personne ne peut la modifier ni prendre la part qui n'est pas la sienne. Mais ici, le respect de la liberté humaine incite les rabbins à minimiser à son égard la prescience divine : tout dans la vie humaine est prévu et fixé, sauf l'usage que l'homme fera de sa liberté morale (p. 191).

Les attributs moraux, *bonté, miséricorde, justice,* sont reconnus et proclamés. Les objections apportées contre la justice divine — les impies heureux, les justes dans la tribulation — n'ont pas d'autres solutions que celles de la foi chrétienne (I, p. 192-204).

Dans un dernier paragraphe (I, p. 204), l'auteur montre que la transcendance accordée par la théologie juive à Dieu n'empêche pas que la pensée juive a gardé le sens de l'*immanence* et de la *proximité* divines. L'*immensité* et l'*omniprésence* de Dieu se traduisent non seulement par une présence spirituelle de Dieu dans les lieux de culte et dans les âmes des justes, mais encore, bien qu'il s'agisse surtout de ce que nous appellerions grâces gratuitement données, par l'action de l'Esprit-Saint dans les âmes.

Cette action de l'Esprit-Saint fait naître naturellement la question des *hypostases divines* dans la théologie juive (I, p. 212). Il semble que les rabbins se sont efforcés de supprimer tout ce qui, dans l'A. T., ressemblait de loin à une conception personnelle de ces hypostases. L'Esprit de Dieu, la Parole de Dieu, la Gloire de Dieu n'ont aucune personnalité. Aussi bien, « les lumières que contient la Bible sur la Sagesse, l'Esprit, la Parole de Dieu, nous apparaissent comme des anticipations et des préparations des mystères chrétiens. » Mais

« des vues aussi hardies et pénétrantes sur l'intérieur inaccessible du Dieu ineffable ne peuvent être proposées et comme risquées que par celui-là seul qui vit dans le secret de cette gloire. Et voilà la raison profonde de la différence d'accent que nous percevons entre les porte-parole du Judaïsme et leurs ancêtres, les voyants d'Israël, et par contre, de la continuité que nous saisissons entre l'A. T. et le Nouveau : dans le Judaïsme la voix des prophètes est éteinte ; dans le christianisme, celui qui jadis a parlé en nombreuses et diverses manières par les prophètes, nous parle aujourd'hui par son Fils. » (P. 219).

Faut-il trouver cependant dans cette théologie juive sur Dieu une reproduction substantiellement fidèle des enseignements de l'A. T. ? Tout en répondant par l'affirmative, l'auteur estime qu'un certain « gauchissement » s'est produit. Il y a comme une obnubilation et une certaine humanisation de Dieu et de sa toute-puissance ; il y a

surtout l'extinction de la théologie des hypostases, la répugnance à admettre une action divine profonde dans les âmes ; en un mot, une tendance à rationaliser.

B) Un deuxième point essentiel de la théologie palestinienne est l'*eschatologie* qui ne peut être bien comprise qu'en tant qu'elle implique la doctrine du messianisme :

« Le peuple juif considérait volontiers les transformations radicales qui, à la fin des temps, interviendraient dans sa vie nationale et dans la vie de toutes les nations : c'était pour lui une vraie eschatologie et la seule eschatologie concevable, d'autant que de plus en plus la restauration nationale était envisagée comme s'accompagnant de toute une révolution cosmique ; c'était la fin des temps et la fin de ce monde : il n'est donc pas illogique de désigner le messianisme de ce mot d'eschatologie : eschatologie nationale ou judéo-nationale. » (P. 307).

On voit immédiatement les différences qui séparent l'eschatologie juive de l'eschatologie chrétienne. Pour les Juifs, il y a pour ainsi dire trois périodes eschatologiques : l'eschatologie individuelle, celle qui concerne les conditions de la survie après la mort ; l'eschatologie universelle-humaine qui se rattache à l'avènement du messianisme : « le jour de Dieu » devant modifier non seulement les destinées du peuple élu, mais aussi celles de tous les peuples ; la rédemption devant amener un bouleversement de toutes choses, cieux nouveaux et terre nouvelle ; auxquels s'adjoindront la résurrection des morts afin de permettre aux Israélites de tous les temps de participer aux félicités messianiques. Mais cette résurrection fait déjà partie d'une troisième conception eschatologique, la consommation du siècle, comprenant la disparition de ce monde et l'apparition d'un monde nouveau, la résurrection, le jugement général et les rétributions des justes (I, p. 308).

L'*espérance messianique* fait l'objet, dans l'ouvrage du P. Bonsirven, d'une étude détaillée d'un intérêt incomparable (I, p. 341-467). Mais elle déborde le cadre de cette recension. Notre étude de comparaison doit considérer la situation des âmes après la mort, le jugement, la résurrection et les rétributions finales.

On sait combien obscures sont les données de la théologie juive concernant la *situation des âmes après la mort*. Il semble cependant qu'un certain progrès doctrinal s'est réalisé tant dans les livres apocryphes que surtout chez les rabbins, pour affirmer déjà, après un jugement particulier, des sanctions immédiates après la mort. Mais il y a toujours çà et là des survivances des conceptions archaïques, réunissant tous les morts, justes et impies, dans l'obscurité et l'inconscience du Séol ou de la Géhenne (I, p. 322-340).

Le « *Jour de Jahweh* » revêt, à mesure que les conceptions messianiques évoluent, des aspects nouveaux et divers. Il est tout d'abord l'acte par lequel Dieu châtiera ses ennemis ; il prend ensuite la forme d'un jugement, et bientôt ce même terme de jugement conduira à concevoir cette opération sous une forme judiciaire : les bons, comme les méchants, comparaissent devant le souverain Juge, pour entendre leur sentence et recevoir leur rétribution, récompenses ou punitions. Voilà donc deux aspects du jugement : le premier, peu judiciaire et de caractère plutôt national, le second, de forme judiciaire et de portée universelle. Le premier se comprend davantage à l'ouverture de la consommation messianique ; le second trouve sa place dans une eschatologie véritable, au moment où le monde corruptible cède la place au monde incorruptible, au moment où le sort éternel de chaque créature doit être déterminé en correspondance avec ses actions libres passées (I, p. 487).

La présidence du jugement dernier appartient à Dieu seul, bien qu'en certaines apocalypses le Messie y doive jouer son rôle en dépendance de Dieu Un des traits traditionnels dans la description du jour de Dieu est l'apparition de Dieu au milieu du tonnerre et des éclairs et, du texte de Joel, IV, 9, 11, 12, on déduisait que le jugement aurait lieu dans la vallée de Josaphat. Déjà on trouve dans la théologie palestinienne les télonies de la théologie grecque, la balance des mérites et des démérites, les témoins à charge et à décharge, la sentence rigoureuse, l'exécution de cette sentence (I, p. 486-499).

Si nous avons parlé du jugement avant la *résurrection*, c'est que, dans la théologie juive aux alentours de l'ère chrétienne, la pensée de la résurrection ne s'est pas encore emparée des esprits comme elle le fera plus tard ; elle n'est pas encore un point invariable et familier des horizons eschatologiques ; elle s'efface quelque peu derrière l'attente du grand jugement, qui fera prévaloir la justice, et derrière l'espérance de la vie éternelle. La résurrection est encore au second siècle une vérité contestée, comme elle l'était au temps de Notre-Seigneur. Même parmi les partisans de la résurrection, beaucoup en exceptent les impies qui seront anéantis après quelques mois de torture dans la géhenne. Serait-elle donc une mesure générale destinée à réunir tous les hommes pour le jugement dernier ? Serait-elle simplement la mise en possession de la vie éternelle pour les justes ? Ce qu'on peut affirmer, c'est que de plus en plus dans la littérature rabbinique, la résurrection apparaît comme l'apanage de tous les Juifs : si certains pécheurs en sont exclus, cette exception même confirme la règle (I, p. 468-482).

Et ceci même nous conduit à envisager les rétributions : récompense pour les justes, punition pour les impies.

La récompense des justes sera accordée par Dieu lui-même, dans l'*Eden*, dont le IVe livre d'Esdras et d'autres apocryphes nous attestent l'existence. Toute la tradition identifie ce paradis destiné aux élus au paradis dans lequel Adam fut placé par Dieu : les détails sur le paradis n'abondent pas !

Mais les sentences rabbiniques révèlent une conception intéressante, celle d'une félicité matérielle, vie, repos, fécondité, satisfaction des goûts même sensuels, félicité matérielle qui n'exclut cependant pas la félicité spirituelle, telle que la conçoit la théologie chrétienne, et qui consistera principalement dans la communion avec Dieu (I, p. 504-526).

En ce qui con erne les impies, ce n'est que progressivement que s'est imposée l'opinion d'*un châtiment éternel,* parallèle à la récompense éternelle des justes. Dans la conception messianique primitive, il semble plutôt que les pécheurs seront anéantis au jugement, conçu pour eux comme une punition (I, p. 527-532). Quoi qu'il en soit d'une géhenne éternelle ou temporaire (p. 538), la peine la plus grave de cette géhenne est la peine du feu.

« Les Juifs, conclut notre auteur. croyaient que les pécheurs descendaient à la géhenne aussitôt après la mort. Ils avaient de la répugnance à admettre l'éternité des peines et ils espéraient pouvoir par leurs prières sauver les âmes de leurs coreligionnaires : nous retrouvons ici encore cet esprit particulariste, qui accorde à Israël tous les privilèges et aussi la tendance trop humaine à faire prévaloir la miséricorde de Dieu sur sa justice. Ces élucubrations nous montrent, en outre, combien la doctrine catholique du Purgatoire répond aux aspirations et aux jugements du cœur humain. » (P. 541).

C) Nous ne ferons, faute de place, qu'énumérer les points secondaires étudiés par le P. Bonsirven, et sur lesquels une comparaison entre le dogme juif et le dogme chrétien peut être utilement instituée.

C'est d'abord l'*angélologie,* avec la doctrine des bons anges. des anges gardiens et celle des démons, devenus mauvais par leur faute, ennemis des hommes, cherchant à nuire aux corps et aux âmes (I, p. 222-246).

C'est ensuite le dogme de la *révélation,* fondement de la religion juive; révélation contenue dans la Tôrâ et les Ecritures saintes. Le théologien catholique pourra ici comparer les notions d'inspiration et de prophétie (I, p. 247 262).

La doctrine des *actes humains,* avec tous ses présupposés anthropologiques et moraux, implique même chez les Juifs des notions assez apparentées à celles que nous professons sur la liberté, la conscience, la grâce et son efficacité, les conditions de responsabilité et de culpabilité. Toutefois, la doctrine du péché originel est loin de posséder, dans la théologie juive, le développement et la précision qu'elle a acquis dans la théologie chrétienne. Bien que des prérogatives extraordinaires y paraissent concédées à Adam, cependant la notion de justice originelle est inconnue. Le péché d'Adam, bien entendu, a existé; Satan en fut l'instigateur. Quant à ses conséquences dans le monde, deux courants se sont dessinés dans la théologie juive : l'un, n'admettant que des conséquences matérielles graves, dont la mort est la principale ; l'autre, admettant aussi des conséquences morales et la ruine spirituelle des descendants. Cette dernière interprétation, trop voisine de la conception catholique, a fini par être éliminée (t. II, p. 3 31).

Nous signalons encore aux théologiens les paragraphes relatifs au système juif de la rétribution dès ici-bas ; le problème de la souffrance s'y trouve posé et résolu conformément aux enseignements rabbiniques (II, p 53-68).

Les Juifs ont eux aussi leur conception du péché et de l'expiation qui s'impose pour réparer le péché commis (II, p. 81-105).

Les chapitres sur les devoirs religieux et les devoirs envers le prochain, nous conduisent au dernier chapitre concernant la *perfection de l'individu* et l'*ascétisme* admis par le Judaïsme (II, p. 269-305).

Cinq tables terminent le second volume : table alphabétique des sujets ; expressions hébraïques (araméennes) et grecques expliquées ; table des citations (A. T. ; N. T. ; Apocryphes ; Philon ; Josèphe ; Auteurs ecclésiastiques ; littérature rabbinique) ; table des rabbins cités ; table des auteurs cités. Cette sèche et cependant riche nomenclature montre avec quel soin et quelle étendue d'information l'auteur présente ses deux volumes. Il était difficile d'apporter en un pareil sujet plus d'érudition et de science, plus de souci de la vérité et de l'exactitude, et, à l'égard des Juifs, plus de bienveillance et de charité. Bien que le P. Bonsirven soit obligé de conclure que le particularisme d Israël finit aujourd'hui par humaniser et rationaliser de plus en plus le dogme qui fut jadis avant tout religieux et finit par n'être plus que national, il n'en est pas moins vrai que son étude si loyale et si objective rapprochera du christianisme les esprits qui ne se laissent pas aveugler par les préjugés.

IV. — Manuels et Cours théologiques

1. — L'excellent manuel de Mgr Diekamp, dont nous avons annoncé la traduction en latin en même temps que la parution du premier volume (voir *Ami* 1934, p. 13), est aujourd'hui complet [1]. Sans doute, le troisième volume est encore vide de sa première partie. C'est que le traité de l'Eglise, destiné à combler ce vide, n'existe pas dans le Cours de Théologie dogmatique de Diekamp. Nous le devrons prochainement au traducteur, le P. Hoffmann, O. P., qui le place logiquement après les questions relatives à l'économie de la Rédemption. Nous y retrouverons certainement un écho fidèle de la pensée de Mgr Diekamp lui-même, puisque c'est *sapienti consilio et voluntate ipsius auctoris* qu'est faite l'opportune addition.

[1] *Theologiæ dogmaticæ manuale,* quod... exaravit Fr. Diekamp... ; juxta editionem sextam versionem curavit A. M Hoffmann, O P. — Vol. I. de XIV-412 p ; vol. II de VIII-454 ; vol. IV, de VIII 568. Chaque vol. 25 fr. Vol. III ; pars II, de VI-196 p., 12 fr. 50. Paris, Tournai, Desclée et Cie.

Le premier volume, rappelons-le, contient une *Introduction* à la théologie dogmatique, et les deux traités *De Deo uno* et *De Deo trino*.

Le deuxième volume renferme le *De Deo creatore* et le *De redemptione per Jesum Christum* : décret de l'Incarnation, christologie, sotériologie et marialogie.

La deuxième partie du volume III est tout entière consacrée au traité *De gratia*. Enfin, le quatrième volume ajoute un petit traité *De novissimis* au long traité *De sacramentis tum in communi tum in specie*.

Nous avons déjà dit avec quelle présentation parfaite, tant au point de vue didactique qu'au point de vue typographique, est réalisée cette traduction d'un de nos meilleurs manuels théologiques. Il serait difficile d'offrir aux étudiants un exposé plus exact des problèmes, une explication plus lumineuse des termes, de leur mettre en meilleur relief la valeur démonstrative des arguments d'autorité, Ecriture et Tradition, et de mieux montrer la parfaite convenance rationnelle des explications fournies par la théologie thomiste. Peut-être quelques questions apparaîtront-elles traitées d'une manière trop succincte : du moins les bibliographies abondantes qui se trouvent à la fin de chaque paragraphe permettent à l'étudiant de compléter facilement et heureusement les premières indications doctrinales ou historiques de son manuel.

On nous permettra quelques remarques, qui n'enlèvent rien à la valeur du manuel.

Dans le traité *De Deo creatore*, la théologie ne peut pas se désintéresser des affirmations ou même des hypothèses de la science contemporaine sur l'origine du genre humain, le polygénisme, l'évolution appliquée au corps humain ; et sur tous ces points, Diekamp nous paraît nettement insuffisant. Même au point de vue strictement théologique, on peut s'étonner de trouver sous la plume d'un thomiste de bonne race l'équivalence fournie entre la privation de la grâce sanctifiante et le formel du péché originel (p. 175).

Par contre, dans la question du sacrifice rédempteur du Christ, on ne saurait trop louer l'auteur d'avoir mis l'accent sur le double élément qui en forme l'essence : le Christ s'est offert lui-même d'une façon très parfaite au Père, *intérieurement* par son obéissance et son amour, *extérieurement* par l'oblation sanglante de son corps et de son sang.

Dans la marialogie, relevons un plaidoyer en faveur de la doctrine de l'immaculée conception chez S. Thomas. S. Thomas aurait bien envisagé la possibilité de la doctrine aujourd'hui définie ; il aurait été arrêté par des considérations d'opportunité : toutes les affirmations qu'on relève chez lui contre l'immaculée conception de Marie tendraient simplement à démontrer que Marie a eu le *debitum peccati* (p. 405).

Du traité *De Gratia*, complètement conçu dans le sens thomiste (que d'autres appellent bannézien), peu de chose à dire. Notons simplement que Mgr Diekamp ne pense pas que l'homme justifié puisse produire le moindre acte salutaire sans le secours surajouté de la grâce actuelle (p. 47). Mais du moins présente-t-il son opinion simplement comme une doctrine *communior*. Nous avons déjà maintes fois rappelé qu'on n'était pas obligé de se rallier à cette manière de voir qui, à notre humble avis, a surtout l'inconvénient de compliquer les conditions du mérite. On aurait pu demander aussi plus de précisions dans la question si difficile de la persévérance finale. Il y a ici une confusion constante entre l'*auxilium speciale* nécessaire à la persévérance *active* et la grâce efficace indispensable, du moins pour les adultes, à la persévérance *finale*. On voudra bien, sur cette question difficile, se reporter à l'article *Persévérance* du *Dictionnaire de Théologie catholique*, où l'on s'est efforcé de préciser les divers aspects du problème.

Dans le traité des sacrements en général, l'auteur se rallie à l'opinion de la causalité physique immédiatement productive de la grâce. Si nous souscrivons avec empressement à cette solution, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment opposé dans le traité de l'eucharistie, où l'on veut expliquer la présence réelle, suite de la transsubstantiation, par une « production » ou « reproduction » du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces. On ne trouve même pas mentionnée l'explication bien plus claire de Billot : lacune regrettable.

Ces remarques ne concernent que des opinions librement débattues : la liberté que nous prenons de manifester notre sentiment n'implique donc aucune appréciation péjorative ; c'est la simple application du principe *in dubiis libertas*.

2. — Le tome II du *Précis de théologie dogmatique* de Mgr Bartmann, traduit de l'allemand par M. l'abbé Marcel Gautier, vient de paraître [1]. Il comprend quatre traités : la *Grâce*, l'*Eglise*, les *Sacrements*, l'*Eschatologie*. La présentation est sensiblement la même que dans le premier volume, encore qu'il semble ici que les explications plus nombreuses (en petits caractères) apportent un surcroît de clarté à une exposition déjà parfaitement claire en elle-même.

Est-ce la nécessité de faire face en Allemagne d'une façon plus directe aux théories luthériennes sur la justification ? Il semble que le traité de la Grâce soit rédigé avec un soin tout particulier. Les doctrines relatives à la grâce actuelle, à ses propriétés et surtout à la justification méritent d'être signalées. L'universalité de l'appel au salut et les moyens dont disposent les infidèles adultes sont bien mis en relief. Dans la célèbre controverse sur l'efficacité de la grâce et le libre arbitre, l'auteur s'abstient de conclure : il présente suc-

[1] In 8 de 546 p., 30 f. — Editions Salvator, Mulhouse (Haut-Rhin).

cessivement les deux systèmes principaux, thomisme et molinisme, faisant ressortir leurs points obscurs et leur raisons respectives de probabilité; toutefois c'est, non à S. Thomas, mais à Bannez qu'il rapporte le thomisme.

Nous devons cependant formuler quelques réserves. La première touche à la doctrine même de la nécessité de la grâce actuelle : « L'homme justifié, lit-on p. 43, a besoin lui-même pour tous ses actes salutaires de la grâce actuelle. *Fidei proxima.* » C'est sur cette note théologique que nous élevons des doutes. Il eût été nécessaire de l'adoucir, puisque, dans ses explications, l'auteur convient que la grâce actuelle n'est peut-être pas requise pour *chaque* acte salutaire du juste. En second lieu, l'énoncé de la thèse relative à la « grâce particulière » requise pour que le juste puisse éviter le péché véniel pendant toute sa vie, (p. 45) semble mal présenté. Il n'est pas question, dans le canon du concile de Trente, de « grâce particulière, » mais de *privilège spécial* de Dieu : ce qui laisse supposer qu'aucune créature humaine, en dehors de la Vierge Marie, n'a jamais obtenu ce privilège. Il n'est donc pas question d'envisager, même pour le juste, la possibilité d'éviter le péché véniel. Enfin, la thèse relative à la persévérance finale, énoncée en fonction d'un *secours spécial* de la grâce, ne nous semble pas répondre aux deux aspects de la question. On se reportera ici à la remarque précédemment faite touchant le même problème chez Mgr Diekamp.

Au traité de la grâce fait suite logiquement celui de l'Eglise envisagée au point de vue dogmatique. Dieu, en effet, veut nous communiquer sa grâce d'une manière ordinaire par l'intermédiaire de l'Eglise ; il l'a établie pour en faire une institution de grâce qui opère parmi les hommes pécheurs, afin de se préparer un peuple saint. Ainsi l'auteur considère successivement l'Eglise d'abord comme institution objective, puis comme communauté subjective des saints. Mais, pour demeurer dans les limites de la dogmatique, c'est au point de vue surnaturel que sont ici étudiés l'origine et la fin, les pouvoirs, les propriétés de l'Eglise.

L'Eglise, en tant que communion des saints, est l'objet d'un très, trop bref paragraphe, auquel font suite les considérations ordinaires sur le culte des saints, des reliques, des images. Dans la question de la juridiction épiscopale, l'auteur tient encore l'opinion immédiatiste, aujourd'hui pratiquement abandonnée : « Le Pape met seulement l'évêque en possession de son diocèse, *la juridiction épiscopale vient de Dieu Il la reçoit dans et avec l'Ordre par lequel il devient... un membre du collège épiscopal uni au chef qui est le Pape,* de même que le chrétien devient par le baptême un membre de l'Eglise [1] » (p. 198).

Le traité des sacrements nous a paru l'un des meilleurs, sinon le meilleur du recueil, tant pour la partie positive que pour l'exposé et la solution des difficultés historiques. Ainsi on ne peut que louer l'auteur d'avoir introduit un paragraphe (166) sur *les sacrements et les mystères antiques.* La formule *au nom de Jésus,* qu'on croit retrouver dans le baptême de la primitive Eglise, fournit l'occasion d'affirmer, à l'aide de la tradition apostolique et subapostolique, la nécessité de la formule trinitaire (p. 283). Le baptême des petits enfants dans la primitive Eglise donne lieu à d'intéressantes remarques (p. 295).

L'eucharistie, sacrement et sacrifice, est étudiée avec l'ampleur qui convient et la partie patristique est particulièrement fouillée ; l'auteur s'inspire visiblement des belles études publiées par le *Dictionnaire de Théologie catholique.* Toutefois, avec un peu plus de scolastique (nous avons déjà signalé que c'est la partie faible de Mgr Bartmann), la transsubstantiation aurait pu recevoir une explication plus complète et plus satisfaisante, tant sur le mode de conversion que sur la multiprésence du Christ. La doctrine sur l'essence du sacrifice eucharistique réduit la difficulté au minimum : la messe est un sacrifice parce qu'elle rend présent sur l'autel Jésus-Christ avec une intention sacrificale, celle-là même qu'il avait jadis au Calvaire. Il ne semble pas qu'une telle conception tienne suffisamment compte de l'immolation dont le concile de Trente parle à propos de la messe. L'auteur paraît avoir ignoré l'article *Messe* du Dictionnaire.

L'eschatologie est succinctement, mais sérieusement exposée ; l'enseignement relatif à l'enfer et au purgatoire se garde de descriptions fantaisistes et demeure dans la note de sobriété qui convient. Les fondements dogmatiques du purgatoire, en particulier, paraissent être mis en évidence d'une façon très pertinente.

Le traducteur a fait œuvre de clarté, de précision et, dans la mesure où c'était possible, d'une grande pureté de langue. C'est à peine si nous avons relevé deux noms d'auteurs du Moyen Age auxquels on a laissé, par inadvertance, la désinence latine (Paschasius Radbertus et Ratramnus), alors qu'il était si facile de prendre, même à leur égard, l'appellation française,

En somme, la théologie de Bartmann, malgré sa brièveté et, sur certains points, ses insuffisances, rendra des services considérables aux prêtres et aux séminaristes (et vraisemblablement à plus d'un laïc instruit) qui voudront consulter un manuel clair, précis, puisant son enseignement à bonnes sources. M. l'abbé Gautier doit être remercié et félicité d'avoir entrepris et mené à bien l'œuvre de sa traduction.

3. — Le R. P. Pègues a terminé avec succès la traduction et le *Commentaire littéral* de la *Somme théologique* de S. Thomas. L'œuvre entière ne comprend pas moins de 21 volumes.

Sans doute, on connaît l'ordre de la *Somme ;* mais n'était-il pas utile d'établir une sorte de répertoire qui permît de s'orienter plus facilement

[1] Cf. *Dict. de Théol. cath.*, art. *Ordre,* col. 1389-1391.

et plus vite dans cette abondance de richesses ? L'auteur a pensé qu'un *Dictionnaire de la Somme théologique* [1] répondrait plus parfaitement à l'idéal du répertoire demandé. Une *table* est faite de mots ou de phrases détachées brisant l'ordre même et la constitution organique de l'œuvre de S. Thomas. Un *dictionnaire,* au contraire, évoque avant tout la doctrine : les mots viennent sans doute à leur place alphabétique ; mais ils sont suivis d'un développement proportionné à leur importance respective dans le corps de doctrine que représente la *Somme.*

Ce dictionnaire est aujourd'hui réalisé. Il comprend deux volumes en une seule pagination. Seuls sont développés, à leur place alphabétique, les termes principaux ; les autres sont renvoyés au terme du traité qui les renferme. L'article consacré à chaque terme principal est accompagné d'une sorte d'index, donnant tous les titres des diverses parties contenues dans le traité Cet index reçoit la pagination du dictionnaire et ainsi on trouve immédiatement, en se reportant au terme principal, la page exacte de l'explication du terme secondaire, sans pour autant briser l'ordre doctrinal essentiel et organique de la *Somme.*

L'avantage de ce dictionnaire sera non seulement de permettre des recherches plus faciles et plus complètes, mais encore de fournir un résumé très pur de la pensée théologique de S. Thomas. Ce n'est donc pas ici un dictionnaire de théologie, mais c'est un dictionnaire de la *Somme théologique.* Il faut même insister sur l'épithète *théologique ;* car, dans sa *Somme,* S. Thomas n'a fait intervenir les discussions philosophiques que sous leur raison d'éléments théologiques et pour mettre en lumière les conclusions propres à la théologie. et c'est en se plaçant à cet unique point de vue que le R. P. Pègues leur a accordé droit d'asile dans son dictionnaire.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Abbé E. Denis. — **La vraie histoire de sainte Julienne de Liège.** Préface de Mgr Kerkhofs, évêque de Liège. — In-12 de 208 p., avec trois hors texte, 12 f. — Paris et Tournai, Casterman.

Sainte Julienne de Liège est à l'origine de la fête du Saint-Sacrement ; c'est grâce aux révélations qu'elle reçut de Dieu que le prince-évêque de Liège, Robert de Thourotte, d'abord institua dans son diocèse, puis que le pape Urbain IV ensuite étendit à l'Eglise universelle cette fête aujourd'hui si populaire.

Mais on ne connaît que confusément la vie et le rôle exact de la sainte. Aussi l'ouvrage de haute vulgarisation que publie M. l'abbé Denis comble-t-il une lacune réelle. Préparée par de longues et patientes recherches, dont l'auteur consigna le résultat, en 1927, dans un premier ouvrage qui obtint un vif succès auprès des historiens, cette « Vraie histoire de sainte Julienne » a le grand avantage d'être dépouillée de tout appareil technique.

Grâce à son premier travail, l'auteur, écrit Mgr Kerkhofs, « a pu, d'une main ferme et légère, replacer son héroïne dans son cadre historique, l'y faire vivre et évoluer, évoquer avec précision les événements et les personnages auxquels elle fut mêlée ; et, comme la mission providentielle de Julienne domine toute sa vie, il se fait que « la vraie histoire de sainte Julienne de Liège » est en même temps « la vraie histoire de l'institution de la Fête-Dieu. »

A la fin de son volume, l'auteur fait la même remarque que Mgr l'évêque de Liège dans la préface : sainte Julienne n'est encore honorée que d'un culte local ! Peut-être le livre de M. Denis provoquera-t-il chez les fidèles un redoublement de pieuse activité pour obtenir de Rome l'extension à tout l'univers de la fête de Julienne. L'année 1946 ramènera le septième centenaire de la première célébration du *Corpus Domini ;* il serait à souhaiter qu'à ce moment l'Eglise entière puisse fêter, aux côtés de sainte Marguerite-Marie, la promotrice de la dévotion au Sacré-Cœur, sainte Julienne de Liège, la promotrice de la Fête-Dieu.

P. Marie-Eugène de la Croix. — **La vie d'amour.** — Un vol. in-16 de 160 p., 9 f. — Maison du Bon Pasteur, 228, boulevard Péreire, Paris 17e.

Par ce terme « vie d'amour », l'auteur n'entend point précisément des « actes passagers d'amour, comme il convient d'en faire souvent dans la vie spirituelle, mais bien un état dans lequel l'âme s'établit pour vivifier non seulement l'ensemble de sa vie, mais encore tous les détails et chacun des moments » de son existence (p. 1). Telle est l'idée mère et dominante de cet ouvrage. Le but est donc de faire entrer dans la réalisation quotidienne et pratique une doctrine théologique familière à tous nos lecteurs, savoir, que la charité divine est l'âme ou la forme de toutes nos vertus : elle doit donc animer et informer toute notre activité surnaturelle dans toutes ses manifestations.

Pour traiter ce beau sujet, le P. de la Croix recourt à la même méthode que dans ses précédents ouvrages. Il s'adresse avant tout à l'intelligence, lui donnant en termes simples et accessibles à tous un enseignement fortement théologique. Et sans doute il présente la doctrine avec piété et même avec onction ; sans doute aussi il y mêle des indications tout à fait pratiques ; on sent cependant qu'il veut agir sur la volonté non par surprise ni par séduction, mais par persuasion, par l'attrait de la vérité mieux connue et mieux comprise.

Après avoir contemplé l'amour tel qu'il est en Dieu, puis en Jésus, et enfin dans les créatures angéliques et humaines, il le considère tel qu'il doit être dans l'âme chrétienne, dans l'âme religieuse, dans l'âme sacerdotale. Les diverses expressions ou formes de l'amour surnaturel, ses degrés, ses fruits sont ensuite étudiés en détail et justifient bien le titre donné au 11e et dernier chapitre : L'amour, « tout est là ».

Puisse cet ouvrage, très élégamment imprimé et écrit avec soin, se répandre dans le clergé et parmi les fidèles, afin que l'amour de Dieu et de Jésus pour nous y soit mieux connu et mieux payé de retour !

IMPRIMATUR

Lingonis, die 11 septembris 1935.

Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le gérant : **F. FROSSARD.**

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

[1] **R. P. Pègues, *Dictionnaire de la Somme théologique* — Deux vol. in-8, xvi-1384 p. 80 fr. — Toulouse, Privat.**

VIENNENT DE PARAITRE :

L'ALMANACH DU PÈLERIN DE 1936

**A l'occasion de son soixantenaire, nouvelle couverture, nouvelles rubriques
144 pages au lieu de 128; 130 gravures.**

GRAND CONCOURS

**1er prix : 10 000 francs en espèces.
2e prix : 2.000 francs en espèces.
3e, 4e et 5e prix : 1.000 francs en espèces
et nombreux autres lots d'une valeur de 25.000 francs.**

L'exemplaire : **2 francs**; *franco* **2 fr. 45.**

MON ALMANACH DE 1936

Le préféré des Campagnes

96 pages, 51 gravures

L'exemplaire : **0 fr. 75**; *franco* **1 franc.**

LE CALENDRIER DE LA CROIX DE 1936

**Magnifique gravure en deux couleurs de Serraz
sur belle carte glacée format 36×26.**

L'exemplaire : **0 fr. 30**; *franco* **0 fr. 50.**

CONDITIONS SPECIALES POUR LES PROPAGATEURS

En vente partout et à la **BONNE PRESSE,** 5, rue Bayard, PARIS (VIIIe). C/C 1668.

BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGATION UNIVERSELLE DE L'ÉVANGILE

LE SAINT ÉVANGILE

par M. l'Abbé VANDENABEELE

4 EDITIONS, 20 RELIURES

de **2 fr. 50** *à* **40 francs**

DEMANDEZ LA NOTICE SPÉCIALE GRATUITE

PAUL MELLOTTÉE EDITEUR
48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS 6e.

A. REVET Maître ivoirier-sculpteur

**2, rue de Franche-Comté, PARIS 3e.
Métro : République. — Telép. Arch. 50-05.
CHRISTS en ivoire véritable, et CHRISTS en buis exécutés dans son atelier par lui-même et ses artisans. Copie d'ancien et modèles classiques.
Réparations de tous objets en ivoire.**

Poudre du Docteur SOULIGOUX

(POUDRE LAXATIVE DE VICHY)

Agréable - Facile à prendre - d'efficacité constante

DANS TOUTES LES PHARMACIES

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

**Artiste-Peintre-Verrier • Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.**

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

**12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)**

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

**Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées.
Restauration de verrières anciennes, armoiries.**

Pour votre approvisionnement

L'UNION DES ÉCONOMATS PRIVÉS

Office central d'approvisionnement des Institutions, Communautés et Maisons catholiques, dont le siège est : 1, rue Liard, à Paris-14e, envoie gratuitement son *"Bulletin des Cours"*, sur simple demande

Une visite s'impose au Salon de la T. S. F.,
Grand Palais, du 5 au 15 Septembre.

C. A. R. A. C. Orphelins apprentis d'Auteuil, vous invite à écouter à son Stand N° 13 salle K les récepteurs les plus modernes, toutes ondes.
—— *Pour les lecteurs de l'* « *Ami du Clergé* » **prix spéciaux.** ——

C. A. R. A. C. Orphelins apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, PARIS (16e).

VITRAUX
MAISON BESSAC - GRENOBLE FRANCE

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1 016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.).

Un mode de locomotion moderne, économique et sûr !...

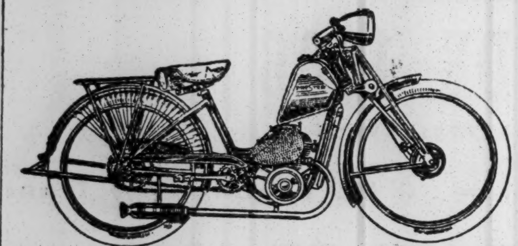

LE VELOMOTEUR PRESTER

Sans impôt — Sans permis de conduire

Conditions spéciales et facilités de paiement à Messieurs les Ecclésiastiques

Tous renseignements et catalogue franco sur demande
Etabts PRESTER, 50, Avenue Marceau, COURBEVOIE (Seine).

PARATONNERRES
à petites tiges et à ruban de cuivre suivant principe de la cage de Faraday
Breveté S. G. D. G. —— Plusieurs milliers de références
CH. MILDÉ FILS & Cie, 60, rue Desrenaudes, Tél. Carnot 91-01. **PARIS** | **ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - T. S. F.**

Fonderie spéciale de CLOCHES & CARILLONS
SONNERIE ELECTRIQUE
Concessionnaire régional de l'Angelus Electro automatique.
Mon J. L. U. Dencausse
M. Fourcade, Ingr I. C. A. M., successeur,
38, rue Eugène-Ténot. TARBES.

UN BON CONSEIL

Si vous recherchez une maison spécialisée dans la fabrication des fournitures pour appareils à imprimer soi-même à plat, ou rotatifs, ainsi que celles pour machines à écrire, adresssez-vous à la maison
FOURMENT (fondée en 1898),
8, rue Latérale Raymond-IV,
à TOULOUSE (Hte-Garonne).
Remise de 10 % aux abonnés de l'*Ami du Clergé*.

Une cure à faire

C'est la cure laxative, dépurative, végétale et opothérapique par les GRAINS DE VALS qui nettoient estomac, foie, instestin, combattant ainsi la constipation et l'obésité en éliminant les graisses et les toxines. UN GRAIN au repas du soir ou en se couchant, tous les deux ou trois jours. 4 fr. 50 le flacon de 30 grains.

LE CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris, Banlieue { les 250 grs 4 fr. 40
Province { les » 4 fr. 60

Le **"Café Martin"** **ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.**

34, RUE JOUBERT, PARIS

DUPLICATEUR SECAM, 48, rue Taitbout, PARIS. — Si vous avez déjà un duplicateur, il est de votre intérêt de consulter **SECAM** qui est à même de vous faire des offres intéressantes de reprise. N'oubliez pas de consulter **SECAM** pour vos fournitures.

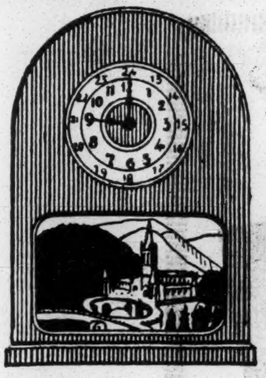

AVE MARIA
DE LOURDES

Cette pendule en noyer ramageux sonne les heures et demies et vous éveillera avec le cantique *Ave Maria* ou de *Ste Thérèse de Lisieux*. Haut^{r} 26^{cm}. *Envoi contre remboursement* de 135 fr. (Garantie 3 ans). Colonies françaises : 150 fr.

Envoi des fonds à la commande.

J. PRÉVOT, 4, rue St-Georges, NANCY (M.-et-M.).
Envoi franco du catalogue sur demande.

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME " ETNA " b^{té} S. G. D. G.
jusqu'à 50 000 m³ par l'air chaud pulsé à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 5.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet, etc...

Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes
Société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6773.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande

Indispensable

Avant d'acheter une machine à écrire, documentez-vous sur les modèles portatifs, légers et peu encombrants, pratiques pour vos déplacements. Nous avons celui qu'il vous faut. Consultez-nous sans engagement pour vous. Nous réservons à MM. les ecclésiastiques des conditions particulièrement intéressantes.

MACHINES NEUVES ET D'OCCASION.

Tous renseignements franco sur demande.

RAPID OFFICE
4, Rue des Filles S^{t} Thomas-Paris

MARBRERIE RELIGIEUSE
F. D. MONNA

Autels — Chaires
Fonts, etc.
Marbre — Pierre
Terre cuite
Bois.

TOULOUSE : 23, Rue St-Etienne. Télép. 201.06.
Succ. { BORDEAUX : 8, Rue St-James.
LOURDES : 124, Rue de la Grotte. Télép. 429.

Manufacture de statues
stuc, carton romain,
terre cuite.
Sculpture : toutes
matières.

C^{h}. CHAMPIGNEULLE
Vitraux & Chemins de Croix d'Art

MAISON FONDÉE A METZ EN 1832
96, Rue Notre Dame des Champs
Paris. Danton, 4965

Les plus hautes récompenses
Les plus précieuses références